

20 21

Communauté
de Communes
du Périgord
Ribéracois

44 communes une même dynamique

Allemans
Bertric-Burée
Bourg des Maisons
Bourg du Bost
Bouteilles Saint Sébastien
Celles
Champagne et Fontaine
Chapdeuil
Chassaignes
Cherval
Comberanche Epeluche
Coutures
Creysnac
Douchapt
Goûts-Rosignol
Grand-Brassac
La Chapelle Grésignac
La Chapelle Montabourlet
La Jemaye- Ponteyraud
La Tour Blanche- Cercles
Lisle
Lusignac
Montagrier
Nanteuil Auriac de Bourzac
Paussac et St Vivien
Petit-Bersac
Ribérac
St André de Double
St Just
St Martial Viveyrol
St Martin de Ribérac
St Méard de Dronne
St Pardoux de Dronne
St Paul Lizonne
St Sulpice de Roumagnac
St Victor
St Vincent de Connezac
Segonzac
Siorac de Ribérac
Tocane St Apre
Vanxains
Vendoire
Verteilac
Villetoueix





01

TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

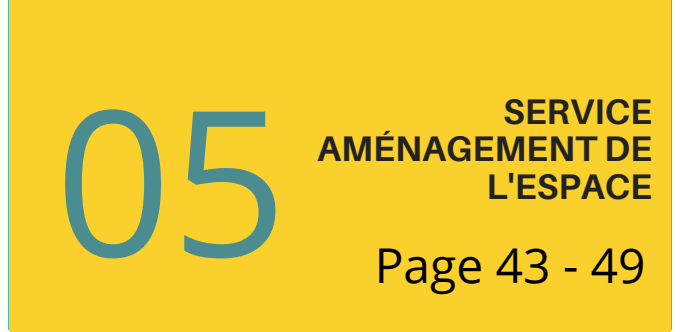
Page 3 - 10



SERVICE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

04

Page 26 - 39



05

SERVICE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Page 43 - 49



02

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Page 11 - 13



06

SERVICE TECHNIQUE

Page 50 - 60



03

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Page 14 - 26



07

SERVICE A LA POPULATION

Page 61 - 76



01

TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

P 4 Le territoire en 2021

P 7 Les compétences exercées

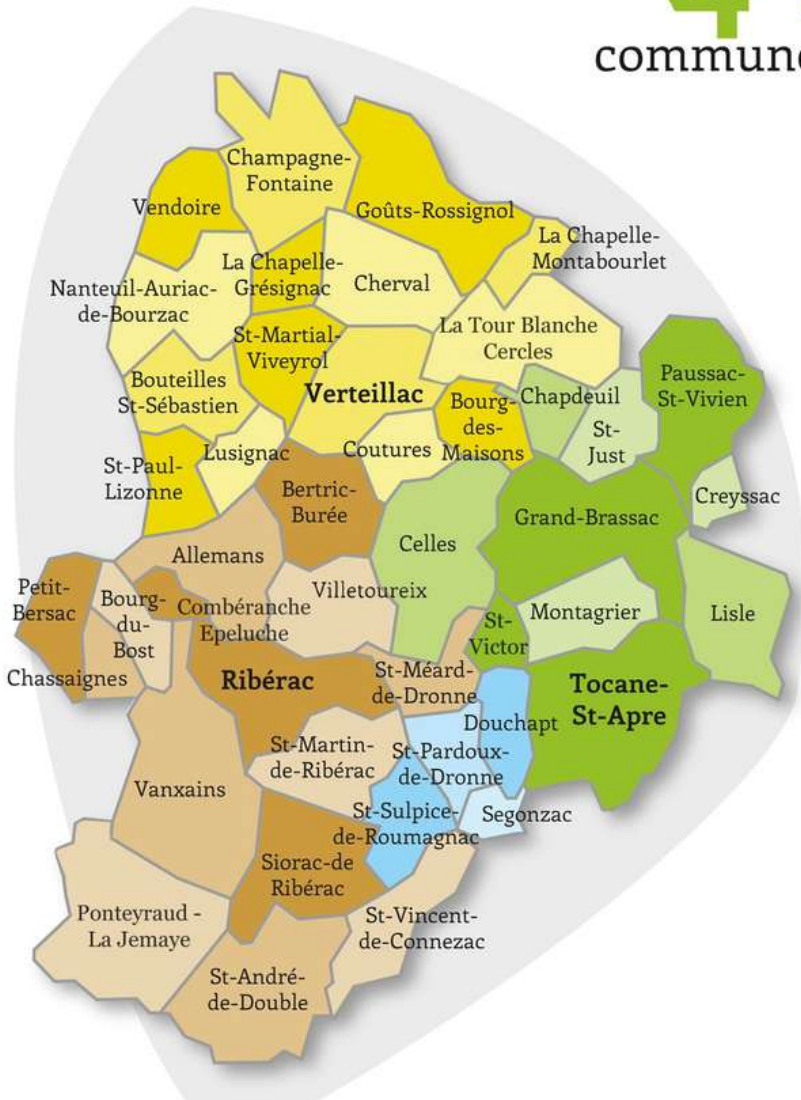
P 8 La gouvernance



1 - LE TERRITOIRE EN 2021

44

communes



CHIFFRES CLÉS

- 44** Communes réparties sur 2 cantons
- 697.8** km² de superficie
- 19 607** Habitants
- 28** Habitants au km²
- 1 194** Enfants scolarisés
- 1 155** km de voirie revêtue

A- Généralités

Créée par arrêté préfectoral en date du 27 mai 2013, la Communauté de Communes du Pays Ribérais (CCPR) a vu le jour au 1er janvier 2014. Elle est issue de la fusion de la Communauté de Communes du Verteillicois, de la Communauté de Communes du Val de Dronne, de la Communauté de Communes des Hauts de Dronne, de la Communauté de Communes du Ribérais et du SIAS du Verteillicois.

Notre Communauté de communes a lancé une réflexion sur sa dénomination qui portait depuis sa création le nom de Communauté de communes du Pays Ribérais couramment remplacé par le sigle CCPR.

Un nom bien ancré dans les 44 communes qui composent le territoire et qui identifie pleinement l'EPCI auprès de la population locale.

Cependant notre intercommunalité a engagé des actions de développement territorial dans les domaines environnementaux, économiques et touristiques visant à développer sa notoriété et c'est ainsi qu'en septembre 2019 la Communauté de Communes du Pays Ribérais devient la Communauté de Communes du Périgord Ribérais. L'objectif étant entre autre, de situer plus facilement la Communauté de Communes et au-delà de notre territoire. En effet le mot «Périgord», selon une étude touristique qui avait été commandée par le Comité Départemental du tourisme de la Dordogne, serait un facteur d'attractivité du territoire.

La CCPR regroupe depuis sa création 44 communes réparties sur 2 cantons représentant une population de 19 607 habitants pour une superficie de 697.80 km² (7.70% du département) soit au 1er janvier 2021, 28 habitants au km². La commune la plus peuplée compte 3 861 habitants et la moins peuplée 62 habitants. La plus grande s'étale sur 35,9 km² et la plus petite sur 3.9km². Le territoire s'étend sur 38 kilomètres du Nord au Sud et de 28 kilomètres d'Est en Ouest.

B-Population légale des communes membres au 1er janvier 2021 comparée à janvier 2020 (données INSEE)

FOCUS SUR LES COMMUNES Population municipale simple compte



Chiffres clés:

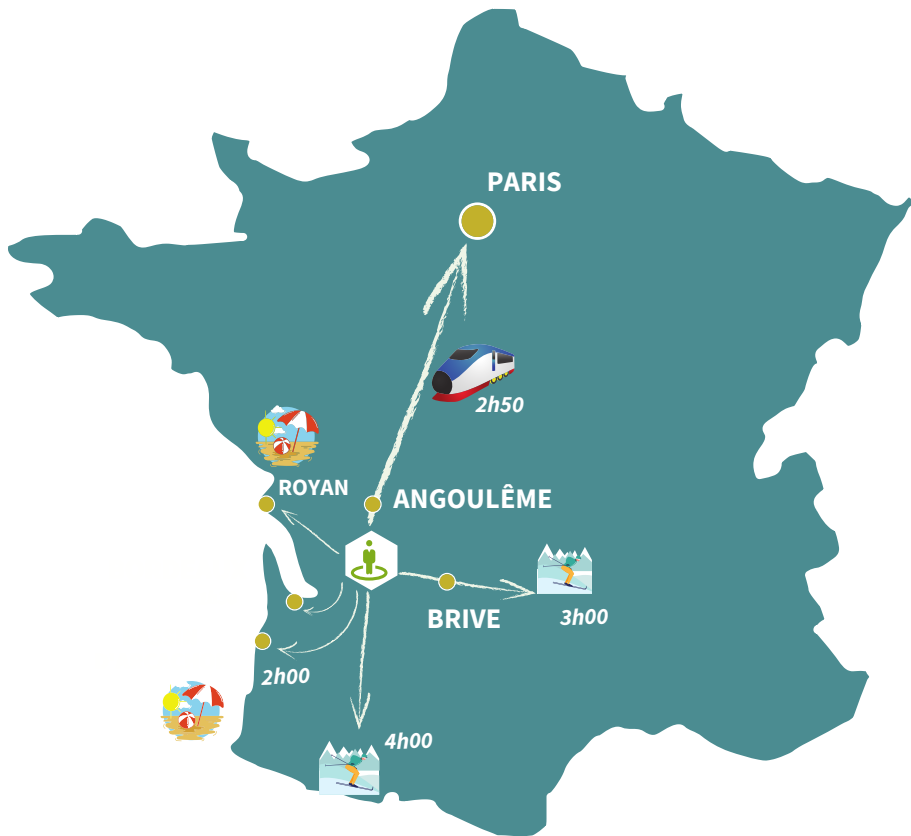
19 607 habitants

-0.40% d'évolution de la population
entre 2020 et 2021

- **83** habitants entre janvier 2020 et
janvier 2021

COMMUNES	Habitants en 2020	Habitants en 2021	Évolution
Allemans	513	507	-1,2%
Bertric Burée	440	430	-2,3%
Bourg des Maisons	68	68	0,0%
Bourg du Bost	225	222	-1,4%
Bouteilles St Sébastien	174	174	0,0%
Celles	587	587	0,0%
Champagne et Fontaine	387	371	-4,3%
Chapdeuil	130	133	2,3%
Chassaignes	68	67	-1,5%
Cherval	274	263	-4,2%
Comberanche Epeluche	168	167	-0,6%
Coutures	185	184	-0,5%
Creyssac	99	97	-2,1%
Douchapt	359	356	-0,8%
Gouts Rossignol	379	374	-1,3%
Grand Brassac	535	539	0,7%
La Chapelle Grésignac	108	106	-1,9%
La Chapelle Montabourlet	62	62	0,0%
La Jemaye-Ponteyraud	154	153	-0,7%
La Tour Blanche - Cercles	595	585	-1,7%
Lisle	859	836	-2,8%
Lusignac	180	173	-4,0%
Montagrier	516	506	-2,0%
Nanteuil Auriac de Bourzac	224	229	2,2%
Paussac St Vivien	468	472	0,8%
Petit Bersac	181	182	0,5%
Ribérac	3861	3862	0,0%
Segonzac	205	202	-1,5%
Siorac de Ribérac	251	248	-1,2%
St André de Double	173	177	2,3%
St Just	136	141	3,5%
St Martial de Viveyrol	195	192	-1,6%
St Martin de Ribérac	716	731	2,1%
St Méard de Drone	497	498	0,2%
St Pardoux de Dronne	198	195	-1,5%
St Paul de Lizonne	273	277	1,4%
St Sulpice de Roumagnac	279	283	1,4%
St Victor	203	206	1,5%
St Vincent de Connezac	662	668	0,9%
Tocane St Apre	1691	1716	1,5%
Vanxains	700	695	-0,7%
Vendoire	134	130	-3,1%
Verteillac	672	632	-6,3%
Villetoureix	906	911	0,5%
TOTAL	19 690	19 607	-0,4%

C-Situation du territoire



Le territoire a une position stratégique :

Il est:

- Au centre de la Région Nouvelle Aquitaine
- A 1h 30 de Bordeaux
- A 3h de Paris
- A 45 mn du TGV à Angoulême

Situation du territoire en détail

Le centre du territoire est à :

37 km de Périgueux

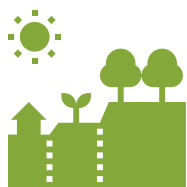
58 km d'Angoulême

57km de l'aéroport de Bergerac Roumanière (1h20)

121 km de l'Aéroport de Bordeaux Mérignac (1h45)

27 km de l'Autoroute A 89 (Mussidan)

1 - 2 LES COMPÉTENCES EXERCÉES



Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ;

Plan local d'urbanisme (PLU) ; document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Politique de la ville dans son item spécifique « dispositifs locaux de prévention de la délinquance ».



Action de développement économique

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.



Politique du logement et du cadre de vie



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



Construction, entretien et fonctionnement d'équipements

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire



Protection et mise en valeur de l'environnement

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie



Collecte et traitement des déchets

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Assainissement



Création et entretien

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

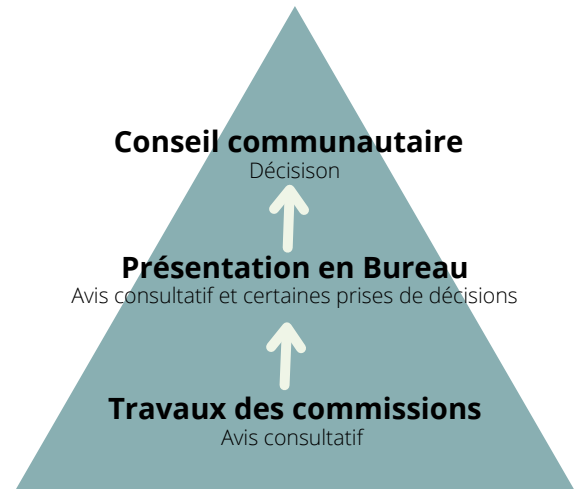


Action sociale d'intérêt communautaire



Politique de l'enfance et de la jeunesse

1 - 3 LA GOUVERNANCE



A-La Démocratie intercommunale

1) Généralités

La CCPR est gérée par:

- un bureau
- un conseil communautaire
- 13 commissions thématiques

Les conseillers communautaires



Pour les communes de 1000 habitants et plus les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales. (2 communes sont concernées : Ribérac et Tocane)

Pour les communes de moins de 1000 habitants les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal

Le conseil communautaire



Il est désormais composé de 58 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire. Il vote le budget et prend les décisions. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Les séances sont ouvertes au public

Le Bureau communautaire



Il est composé du Président, des 12 vice-Présidents Délégués et de 15 conseillers communautaires délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et examine les questions à l'ordre du jour du Conseil.

Les commissions



Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires.

Elles débattent et formulent des propositions. Des conseillers municipaux et des personnes qualifiées peuvent y assister.

2) L'exécutif de la CCPR pour le mandat de juillet 2020 à 2026 - Le Président et les vice-présidents



**Didier
ANDRIEUX**

1ER VICE PRÉSIDENT
COOPÉRATION INTERCOMMUNALE -
VOIRIE INTERCOMMUNALE



**Monique
BOINEAU SERRANO**

2ÈME VICE PRÉSIDENT
ENFANCE - SCOLAIRE - PÉRI ET
EXTRASCOLAIRE



**Jean-Marcel
BEAU**

3ÈME VICE PRÉSIDENT
FINANCES ET PROSPECTIVES
BUDGÉTAIRES



**Francis
LAFAYE**

4ÈME VICE PRÉSIDENT
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE -
URBANISME



**Yves
MAFFAUD**

5ÈME VICE PRÉSIDENT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE -
RESSOURCES HUMAINES



**Philippe
BOISMOREAU**

7ÈME VICE PRÉSIDENT
ACTION SOCIALE - CIAS



Didier EAZINET

PRÉSIDENT
MAIRE DE COUTURES



**Catherine
BEZAC CONTIER**

6ÈME VICE PRÉSIDENTE
JEUNESSE - INSERTION - CULTURE ET
ACTIONS INTERCULTURELLES



**Philippe
DUBOURG**

8ÈME VICE PRÉSIDENTE
PATRIMOINE - BÂTIMENTS - SPANC



**Patrick
LACHAUD**

9ÈME VICE PRÉSIDENT
ÉCONOMIE



**Nicolas
PLATON**

10ÈME VICE PRÉSIDENT
COMMUNICATION - PROMOTION DU
TERRITOIRE - PARTICIPATION
CITOYENNE



**Allain
TRICOIRE**

11ÈME VICE PRÉSIDENT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Jean-François
CHAUMETTE**

12ÈME VICE PRÉSIDENT
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE -
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE - SPORT

3) Les 28 membres du Bureau

- **Le Président, les douze vice-présidents auxquels s'ajoutent les 15 membres suivants :**
- **Régis DEFRAYE** (Maire de Verteillac)
- **Murielle CASSIER** (Maire de Comberanche Epeluche) et Conseillère communautaire déléguée à l'insertion
- **Daniel BONNEFOND** (Maire de La Tour Blanche-Cercles)
- **Joël CONSTANT** (Maire de Lisle)
- **Francis DUVERNEUIL** (Maire de St Just)
- **Denis FERRAND** (Adjoint Tocane St Apre)
- **Pierre JANAILLAC** (Maire de Tocane St Apre)
- **Marion LAFAYE** (Maire de Vendoire)
- **Jannick LAVILLE** (Maire de Bourg du Bost)
- **Priça MORTIER** (Maire de St Victor)
- **Jean-Pierre PARETOUR** (Maire de St Martin de Ribérac)
- **Jean-Pierre PRIGUL** (Maire de Bertric Burée)
- **Jean-Pierre PRUNIER** (Maire de Cherval)
- **Christophe ROSSARD** (Maire de Segonzac)
- **Joëlle SAINT MARTIN** (Maire de Vanxains)

CHIFFRES CLÉS

- 58** Conseillers communautaires
- 7** Réunions du bureau
- 9** Conseils communautaires
- 1** Conférence des maires
- 183** Délibérations
- 50** Actes règlementaires

4) Les 59 membres du conseil communautaire en 2021





02

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DE LA CCPR

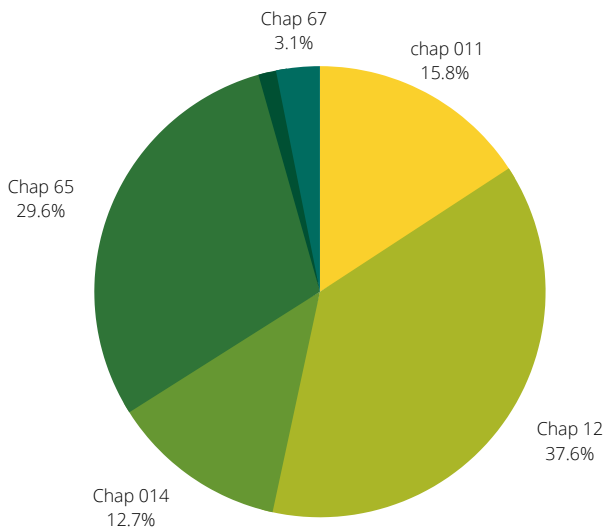


P 12 Le budget global en 2021

P 13 La fiscalité économique de la CCPR

2-1 LE BUDGET GLOBAL EN 2021

A- Les dépenses de fonctionnement



**JEAN MARCEL
BEAU**

3ème Vice président, chargé
des finances et perspectives
budgétaires

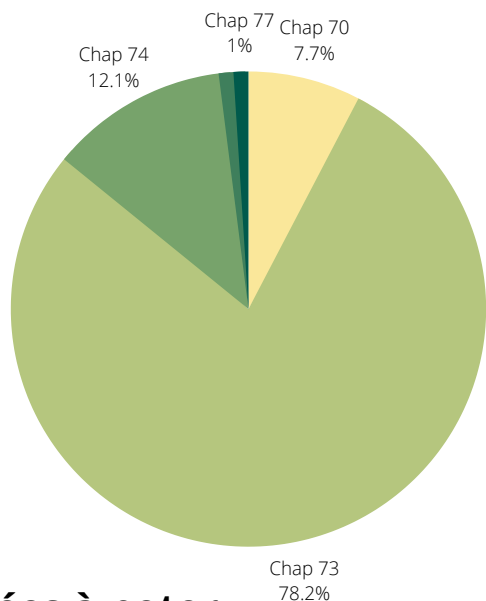
CHIFFRES CLÉS

BUDGET PRINCIPAL
Dépenses réelles
de fonctionnement

12 471 841€

13 838 178 € Recettes réelles
de fonctionnement

B- Les recettes de fonctionnement



C- Données à noter

**LE FINANCEMENT DE NOS INVESTISSEMENTS
(DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 1 425 233€ HORS RAR)**

FINANCEMENT

Emprunt : 400 000 €

Subventions/Fonds de concours : 598 537 €

Autofinancement (y compris FCTVA) : 426 696 €

Subventions d'équilibre votées
en 2021 du budget principal aux
budgets annexes :

ADS : 126 899.74€

Office de Tourisme : 199 944 .87€

Beauclair : 23 537.02€

ZAE Villeteureix : 25 877.50€

ZAE Jarissou : 7 103.82€

Lotissement : 2 457.65€

TOTAL

385 820.60 €

2-2 LA FISCALITÉ DE LA CCPR

A- La fiscalité

CHIFFRES CLÉS

Les taux de fiscalité des ménages :

Habitation	9.47%
Foncière	12.98%
Foncier non bâti	44.80%

La fiscalité des ménages :

Produit fiscal : **3 861 950€**

SOIT 169.74€ PAR HABITANT

12 communes ont également choisi d'appliquer la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV)

Les taux des impôts locaux sont identiques depuis 2018

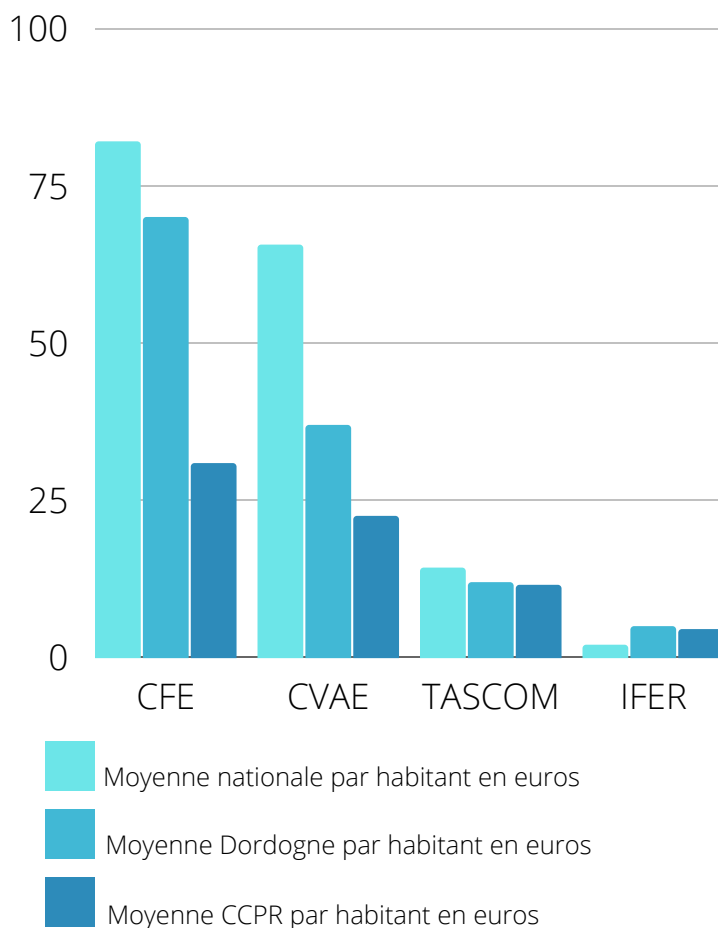
Aucune évolution des taux pour 2021.

A NOTER

LA SUPPRESSION PROGRESSIVE DE LA TH COMPENSÉE PAR UNE FRACTION DE LA TVA AMPLIFIE LA DÉPENDANCE FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ AUX DÉCISIONS DE L'ÉTAT.
UNE AUGMENTATION DU TAUX DE LA TH POUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

B-La fiscalité économique de la CCPR

Moyenne par habitant



La fiscalité liée à l'activité économique (CFE, CVAE, IFR TASCOT) :



69.64€ PAR HABITANT

La moyenne nationale en 2018 :
164/hab € (168,60€/hab en Nouvelle Aquitaine)



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

03

P 15 L'organisation des services

P 16 L'administration générale

P 18 Les ressources humaines

P 22 Le service financier

P 23 Les services rattachés au
Directeur Général des
Services



3-1 L'ORGANISATION DES SERVICES

La CCPR est organisée autour de **trois pôles** géographiques:

Ribérac Siège de la Communauté de Communes

Direction des services - Ressources Humaines, Services à la Population (RAM, Péri et extrascolaire, affaires scolaires, Service des sports et des activités de pleine nature, Affaires culturelles) Service communication, et PIG

- Un bâtiment annexe pour les Services Techniques et SPANC

Verteillac (pôle secondaire)

Développement territorial (économie, environnement, tourisme,)

Urbanisme (Aménagement de l'espace, planification, service ADS, habitat)

Tocane St Apre (pôle secondaire)

Comptabilité, finances, administration générale et siège CIAS

La présence de deux pôles secondaires permet de maintenir la proximité des services sur les territoires.

3-2 L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Carine RIGAUD



Ressources
Humaines
2 agents

Finances
3 agents

A-Généralités

Le service de l'Administration Générale est principalement basé au pôle de Tocane.

Le service assure la préparation, l'animation et le suivi des instances décisionnelles (bureaux, conseils communautaires) ainsi que la garantie de la sécurité juridique des actes produits par la collectivité.

CHIFFRES CLÉS

BUREAUX

7

Avec pour chacun la préparation d'un document présenté aux membres du bureau le jour de la réunion.

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

9

Avec pour chacun la préparation d'une note de synthèse, la gestion des convocations et une présentation projetée

B - Les missions

1) *Élaboration d'actes transmis en préfecture*

Pour 2021:

183 délibérations

50 actes réglementaires (arrêtés, délibérations...)

2) *Gestion de la domanialité :*

Traitement des dossiers d'acquisition ou de vente de biens immobiliers auprès des notaires
Relationnel avec le service des Domaines, gestion des contrôles

Gestion des ventes par actes administratifs

Règlements, contrats, conventions

Pour 2021 :

2 ventes au lotissement Les Burelles à Douchapt

8 ventes au lotissement Le Jarissou à Tocane

1 Acquisition d'un bâtiment industriel à La Tour Blanche-Cercles

3) *Les subventions*

Instruction administrative des subventions attribuées par la CCPR (culture, sport, sociale, écoles)

Subventions sollicitées par la CCPR

(Demandes de subventions déposées sur la plateforme du Conseil Départemental ...)

4) *La préparation, gestion et suivi des instances exécutives* (bureaux, conseils) :

Convocations, notes de synthèse, présentations en séances, préparation et suivi des délibérations et décisions.

5) *La gestion du relationnel avec les communes* (délibérations envoyées par les communes)

6) *La gestion de commissions extra communautaires :*

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), Commission des impôts directs (C2ID)

C-Préparation des conseils communautaires

Pour chaque conseil communautaire, le service prépare une note de synthèse qui est validée par les différents chefs de pôle, elle est ensuite envoyée par mail aux conseillers communautaires et au trésorier. Un ordre du jour est également préparé et envoyé aux mairies du secteur, mais également à la presse. Le support est préparé, il est projeté dans la salle, afin que tous les conseillers communautaires, la presse et le public présents puissent suivre la présentation.

Parfois le conseil peut débuter par une présentation d'un sujet particulier, par l'intervention d'intervenants extérieurs ou de partenaires de la collectivité.

Pour toutes les présentations, le support projeté se présente comme suit :

- Le planning des réunions et manifestations
- Les informations diverses
- Parfois, des décisions du bureau ou du président
- Délibérations
- Questions diverses



Présentation de la nouvelle organisation des services de Gendarmerie au conseil communautaire du mois de mars 2021



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Mercredi 08 décembre
18h30
Foyer Rural Saint Vincent de Connezac



3-3 LES RESSOURCES HUMAINES

A-Généralités

La commission Administration Générale / Ressources Humaines est animée par un vice-président (Yves MAHAUD).

Cette commission se réunit autant que de besoin et avant chaque Comité Technique.

Elle étudie toutes les questions liées au personnel mais aussi aux orientations générales de la collectivité (statuts, RGPD, formation...)

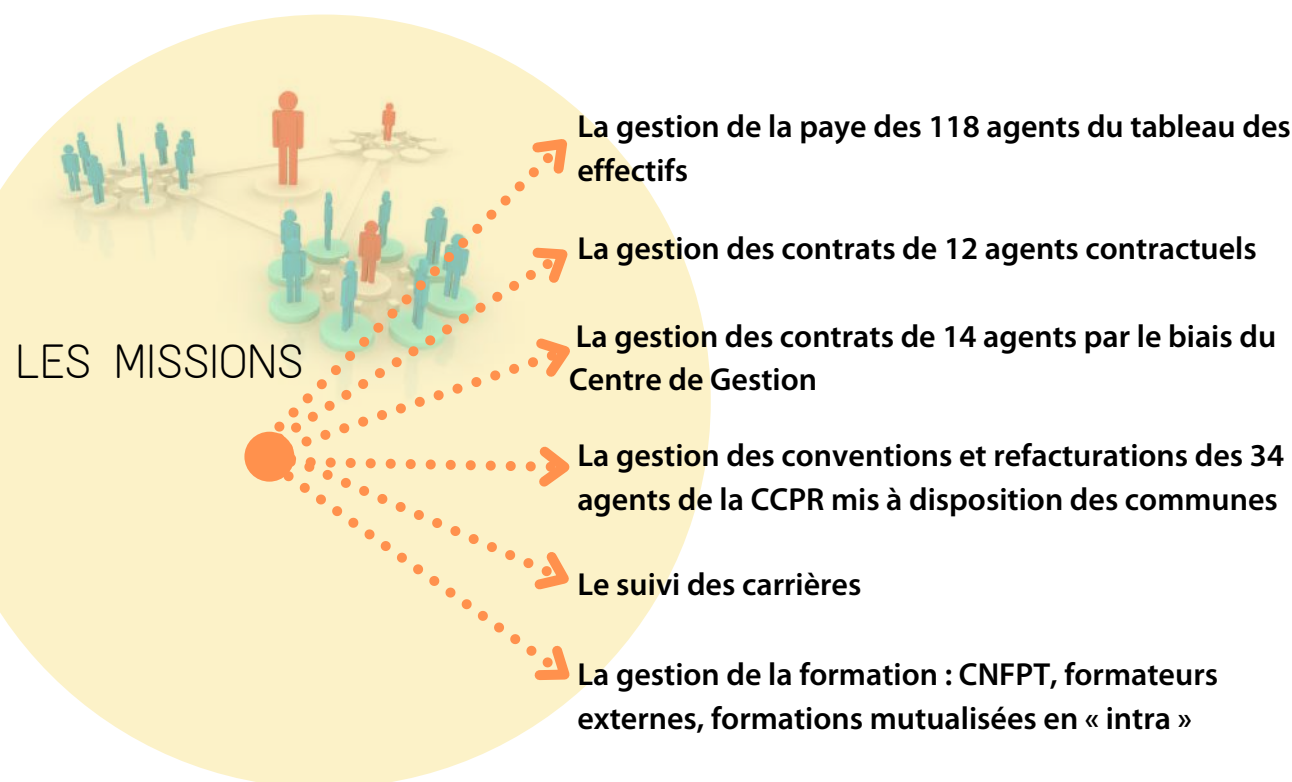
Elle s'est réunie 4 fois en 2021.



YVES MAHAUD

5ème Vice président, chargé des Ressources Humaines et de l'administration générale

Le service des Ressources Humaines compte deux agents.

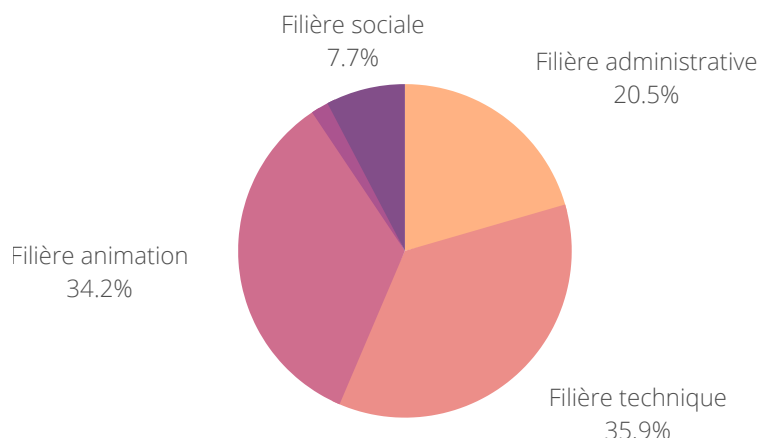


Les services RH ont poursuivi la mise en place des règles liées au COVID tout au long de l'année

- Plan de Continuité de l'Activité (PCA) organisant le fonctionnement de la collectivité en période de crise, déterminant les postes-clés et les services à maintenir;
- Gestion quotidienne des situations des agents (mise en télétravail, en Autorisation d'absence, agents fragiles...)
- Élaboration de protocoles sanitaires, de protocoles de reprise

- Suivi des indicateurs de chaque service (taux de présentéisme...)
- Maintien du lien avec les représentants des agents par le biais de visio conférences hebdomadaires réunissant les services RH, les représentants des agents de la commission;
- Maintien du lien entre la collectivité et les agents : mise en place d'un Google Drive pour déposer des documents, pour échanger avec les agents (questions / réponses) en lien avec tous les chefs de services ;

B-État du personnel au 31 décembre 2021



118 agents au tableau des effectifs
104 agents titulaires et 6 agents stagiaires,
8 agents en disponibilité

Filière administrative:
24 agents

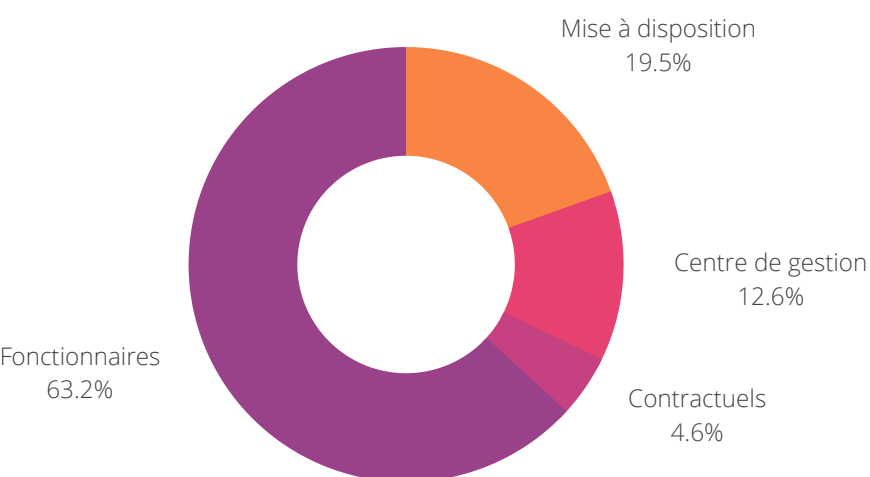
Filière technique:
42 agents dont 2 agents en disponibilité et 1 en détachement

Filière animation:
40 agents dont 5 agents en disponibilité

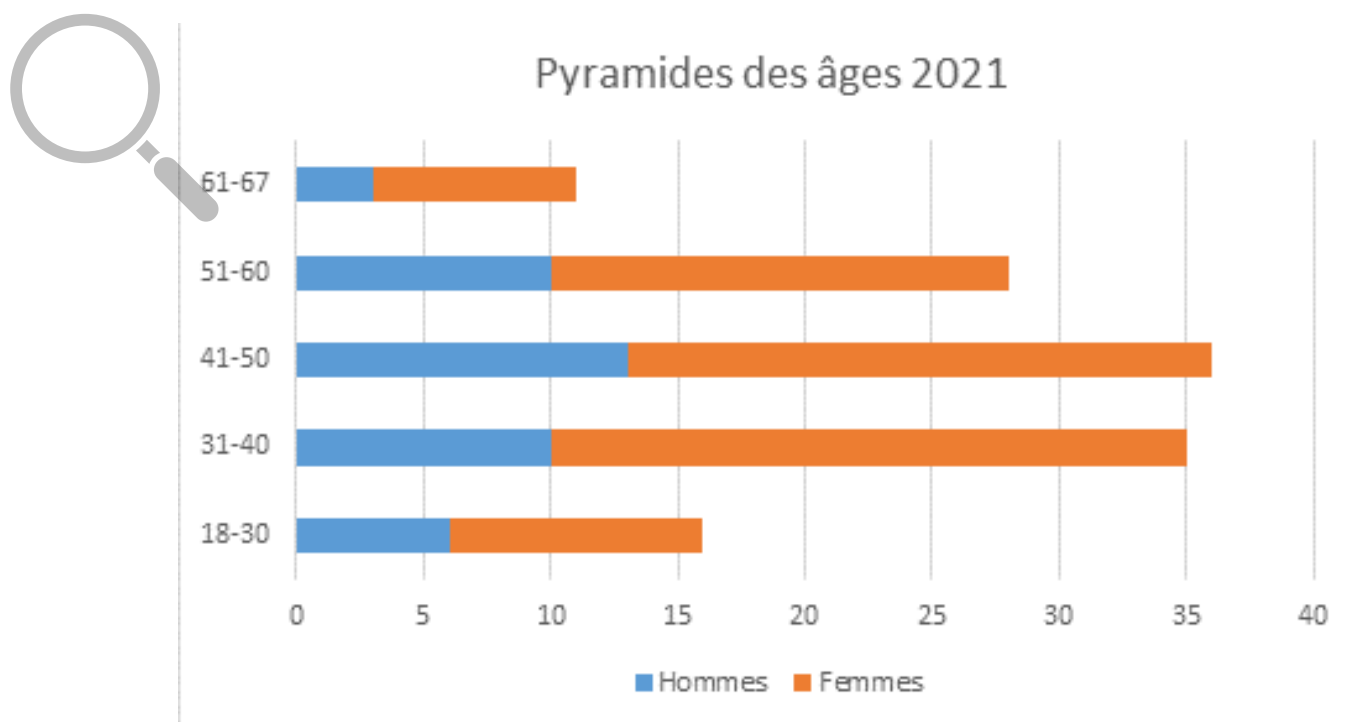
Filière sportive:
2 agents

Filière sociale :
11 agents

Répartition des agents par types de contrats



7



C- Réunion des agents

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid 19 les agents de la CCPR se sont réunis une fois seulement en juillet 2021.

En général la CCPR réunit les agents de la collectivité 2 fois par an. L'objectif étant d'échanger sur le fonctionnement des services, évoquer les projets en cours ou à venir, communiquer sur les actions conduites avec les représentants du personnel. Cette rencontre est mise à profit pour informer les agents de l'actualité les concernant. C'est aussi une occasion de mettre les agents à l'honneur notamment pour la remise de médaille du travail, les départs en retraite ... Il s'agit également d'un moment convivial où l'on se retrouve afin de permettre aussi de faire plus ample connaissance entre collègues ...



GOOGLE DRIVE

Le GOOGLE DRIVE permet de communiquer et d'informer les agents désormais plus facilement

D-Les formations

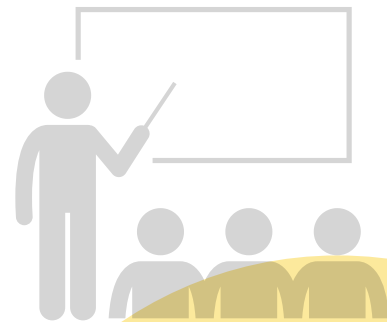
Le catalogue des formations du CNFPT est disponible en ligne. Ce nouveau catalogue est composé de formations qui se déroulent dans les locaux de l'antenne de Marsac-sur-l'Isle mais également de formations dites « mixtes » Ces formations « mixtes » sont composées de temps de formation en présence d'un formateur dans les locaux de l'antenne, ainsi que de documents (vidéos, articles de presse, textes) qui sont accessibles à distance à partir d'un site Internet dédié à ces formations.

Mais aussi des formations en interne au siège de la CCPR

Les formations en 2021 ont été impactées par la crise sanitaire. Certaines formations ont pu être effectuées à distance partielle voire totale.

Un groupe d'animateurs qui intervient dans les centres et accueils de loisirs de la CCPR a été formé à l'enregistrement, la prise de son et le montage radio. Ils peuvent désormais réaliser des "podcasts". Une nouvelle corde à leur arc pour proposer à nos enfants et nos ados de nouvelles animations autour du son et d'un atelier radio.

Plusieurs agents ont également bénéficié d'une formation en anglais selon leur niveau.



Formation à l'enregistrement



Formation en Anglais

E- Comité Technique (CT) Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

1- Généralités :

Plus de 50 agents depuis la fusion de 2014
Premières élections des représentants du personnel en décembre 2014, renouvellement en décembre 2018 ;

Désignations de nouveaux représentants suite aux élections de 2020.

En 2021 le CT et le CHSCT ont traité différents sujets mais aussi la gestion de la crise sanitaire .

2- Le Comité Technique (CT)

Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services, aux modernisations des méthodes et techniques de travail.

Lorsque les décisions du Comité technique donnent lieu à des décisions du Conseil communautaire, une lettre d'information est diffusée par le biais des bulletins de salaire.

Le CT est composé de quatre représentants de la collectivité nommés par le Président et de quatre représentants du personnel:

La gouvernance

Représentants de la collectivité Titulaires	Représentants de la collectivité Suppléants
Didier BAZINET	Jean-Didier ANDRIEUX
Yves MAHAUD	Murielle CASSIER
Jean-Marcel BEAU	Francis DUVERNEUIL
Priça MORTIER	Patrick LACHAUD
Représentants du personnel Titulaires	Représentants du personnel Suppléants
David PETIT	Marie MARTAUX
Frédéric FAURE	Ophélie MENERET
Fabienne MILLET	Réginald LAMBALOT
Robert BEAUSSERON	Bruno CHROBACK

3- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le CHSCT est une instance consultative qui traite des questions d'ordre collectif liées à la santé et la sécurité des agents.

Nouvelle gouvernance

Représentants de la collectivité Titulaires	Représentants de la collectivité Suppléants
Yves MAHAUD	Didier BAZINET
Francis DUVERNEUIL	Jean-Didier ANDRIEUX
Michel DESMOULIN	Jean-Marcel BEAU
Monique BOINEAU SERRANO	Lisa BOYER
Représentants du personnel Titulaires	Représentants du personnel Suppléants
Robert BEAUSSERON	Antoine LAURENT
Mathieu THOURON	Amandine DELAGE
Fabienne MILLET	Marylène SIMON
	Bruno CHROBACK

CHIFFRES CLÉS EN DEHORS DE LA CRISE SANITAIRE

3 réunions du CT en 2021

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS

- Les lignes directrices de gestion adoptées en juillet. Objectifs : fixer les grandes orientations en matière de stratégie et pilotage des ressources humaines.

CHIFFRES CLÉS EN DEHORS DE LA CRISE SANITAIRE

2 réunions du CHSCT en 2021

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS

- Mise en place protocole chaleur, procédure d'accueil sécurité,
- Élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

3-4 LE SERVICE FINANCIER

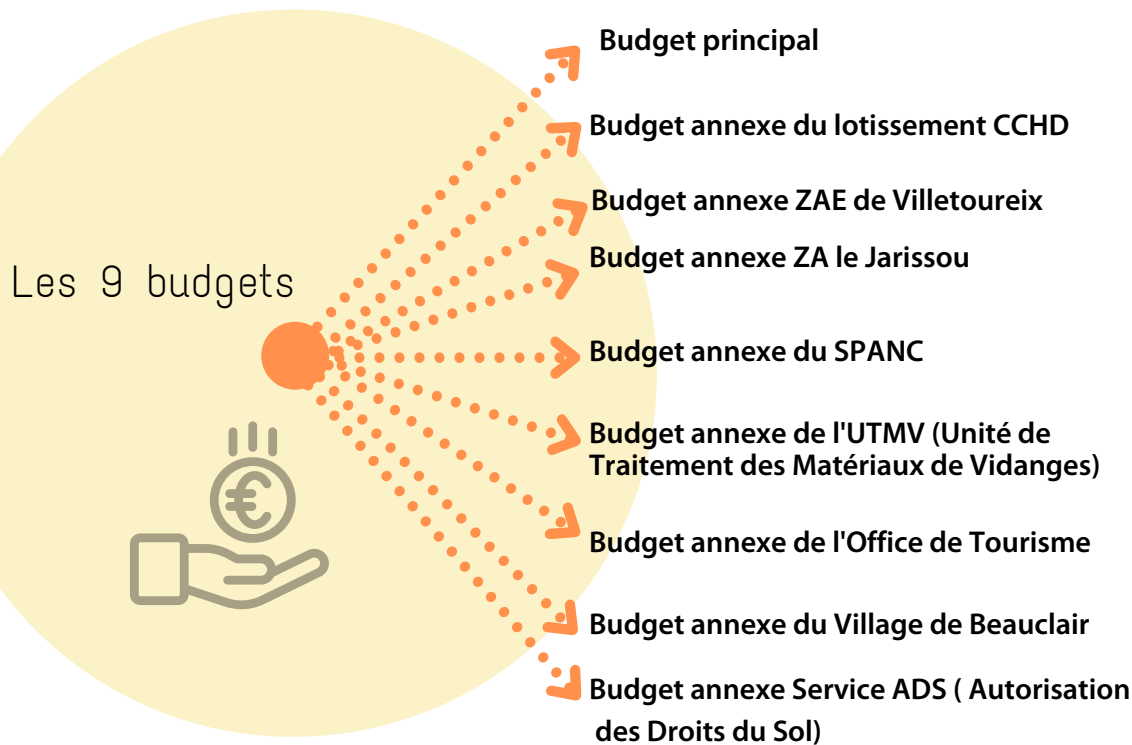


JEAN MARCEL
BEAU

3ème Vice président, chargé
des Finances et des
perspectives budgétaires

A - Généralités

3 agents sont au service des finances
L'ensemble des budgets représente un volume de **779**
bordereaux pour **5 804** mandats et titres émis



B- Les autres compétences du service

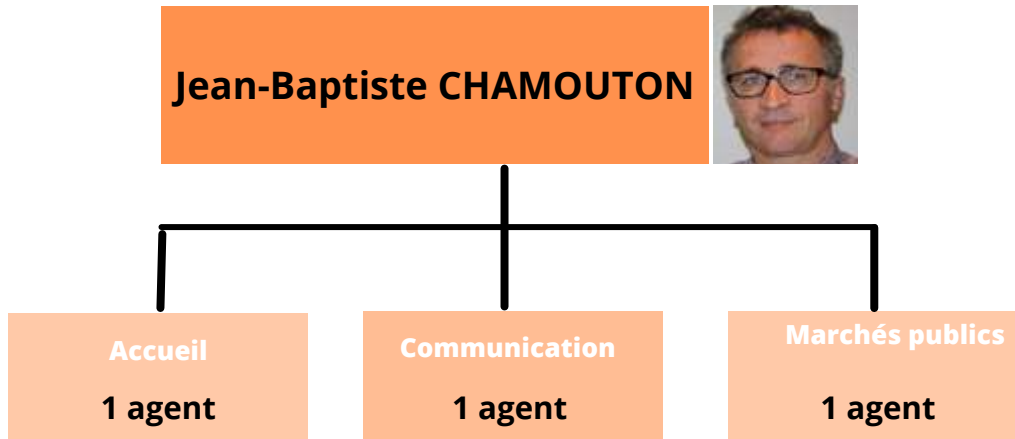
Le service financier gère également :

- L'inventaire de la collectivité en biens et en subventions ce qui représente un volume de **41 871 720.87 €**.
- Les emprunts de la collectivité
- La Trésorerie
- La TVA et le FCTVA
- Les refacturations aux communes
- Le suivi des régies

Le service financier accompagne les services et d'autres collectivités :

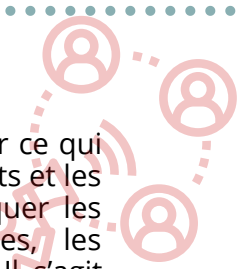
- Prestation de service pour le SIVOS du Ribéracois et le SCOT du Pays Périgord Vert

3-5 LES SERVICES RATTACHÉS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES



A - Service communication

Le service communication permet d'informer sur ce qui est, ce qui se fait dans l'espace (les aménagements et les projets, les animations) ; de décrire et d'expliquer les services et leur fonctionnement (les horaires, les modalités d'accès et les publics destinataires). Il s'agit également de promouvoir le territoire en valorisant les personnalités, les savoir-faire et les ressources qui construisent son attractivité et composent son image externe.



NICOLAS PLATON

10ème Vice président, chargé de la Communication – Promotion du territoire – participation citoyenne

1-L'information des usagers et partenaires de la collectivité

Pour informer la population, mais aussi ses partenaires et les acteurs de son territoire sur ses décisions, actions, projets et ses services, la communauté de communes s'appuie essentiellement sur **5** outils :

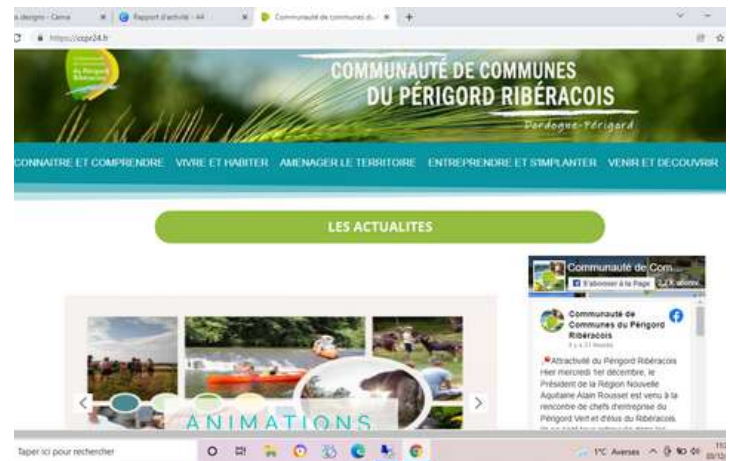
1- Le bulletin d'informations intercommunales : *deux bulletins ont été édités et distribués en janvier et en juillet 2021. Impression en 20 000 exemplaires, distribution dans les boîtes à lettres des 44 communes du territoire.*

2- Le site internet **www.ccpr24.fr**

3- La presse locale (Une vingtaine d'articles dans les journaux, des interventions à la radio...)

4- Page FACEBOOK

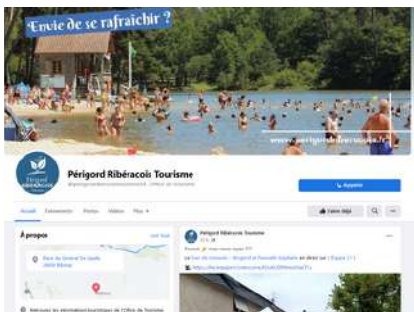
5- Distribution d'un livret trimestriel aux élèves via les carnets de liaison répertoriant les événements à prévoir sur le territoire (1 seul livret en 2021 puisque la plupart des animations ont dû être annulées (Covid 19))



2) La Page Facebook de la CCPR

➤ Quelques données statistiques de la Page Facebook de la CCPR en 2021.

On constate que la page Facebook gagne en notoriété (1 704 « J'aime » au 01/01/2020 , 2 108 au 31/12, **3 069** au **01/08/2022**)



A NOTER

Plusieurs autres pages Facebook en lien avec la CCPR :

f RAM



f Périgord Ribérais Tourisme



f Mobilité en Ribérais



f Tourbières de Vendôire



f Maison de la Dronne



3) Le site de la CCPR

➤ <https://ccpr24.fr/>



Quelques données statistiques relatives au site de la CCPR en 2021.

20 515 visites en 2021 contre 14 671 en 2020



B- Les Marchés publics

Il y a eu 8 Attributions de marchés publics formalisées après consultations :

- **SERVICES :**

Étude pré-opérationnelle habitat

- Date d'attribution : 20/12/2021
- Entreprise : SEGAT
- Montant : 55 400 € HT

Assurance Flotte automobile et accessoire :

- Date de notification : 17/12/2021
- Entreprise : Assurance PILLIOT
- Montant : 18 271.14 €

- **FOURNITURES :**

Location et maintenance des photocopieurs

- Date d'attribution : 24/02/2021
- Entreprise : SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE
- Montant : 58 175,04 € HT

Fourniture d'un tracteur neuf et de son épareuse neuve avec reprise de l'ancien

- Date d'attribution : 26/05/2021
- Entreprise : ETS CHAMBON ET FILS
- Montant : 114 800 € HT

Fourniture d'une pelle pneu d'occasion avec reprise d'un ancien tractopelle

- Date d'attribution : 29/06/2021
- Entreprise : M3
- Montant : 115 000 € HT

- **TRAVAUX**

MARCHE DE TRAVAUX DE VOIRIE 2021

Lot N°1 – COMMUNE DE VENDOIRE (VC N°1 ROUTE DES TOURBIÈRES)

- Date d'attribution : 22/07/2021
- Entreprise : EUROVIA AQUITAINE
- Montant : 199 464.94 € HT

Lot N°2 – COMMUNES NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC (ROUTE MOULIN FAGNAC) /ST MARTIAL VIVEYROLS (ROUTE DE LA FORET)

- Date d'attribution : 22/07/2021
- Entreprise : SARL BELLOT
- Montant : 36 960.74 € HT

Lot N°3 – COMMUNES DE VANXAINS/LISLE/SIORAC DE RIBERAC ET ST VINCENT DE CONNEZAC

- Date d'attribution : 22/07/2021
- Entreprise : SARL BELLOT
- Montant : 57 740.50 € HT

A NOTER

Aude HUBERT



Aude HUBERT, nouvelle responsable du service des Marchés Publics arrivée en novembre.

C- Le secrétariat lié au Directeur Général des Services

- Préparation du dossier pour le Débat des Orientations Budgétaires

- Élaboration du Rapport d'activité qui illustre tous les ans la stratégie, les activités et les principaux faits et chiffres de la Communauté de Communes

- L'organisation et l'accueil de certaines réunions avec les élus

- L'organisation de la cérémonie des vœux

- L'organisation de l'accueil lors des réunions des agents



04

SERVICE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE, DURABLE ET TOURISTIQUE

P 28 Le développement
du territoire

P 31 Le développement
Économique

P 32 Le développement Durable

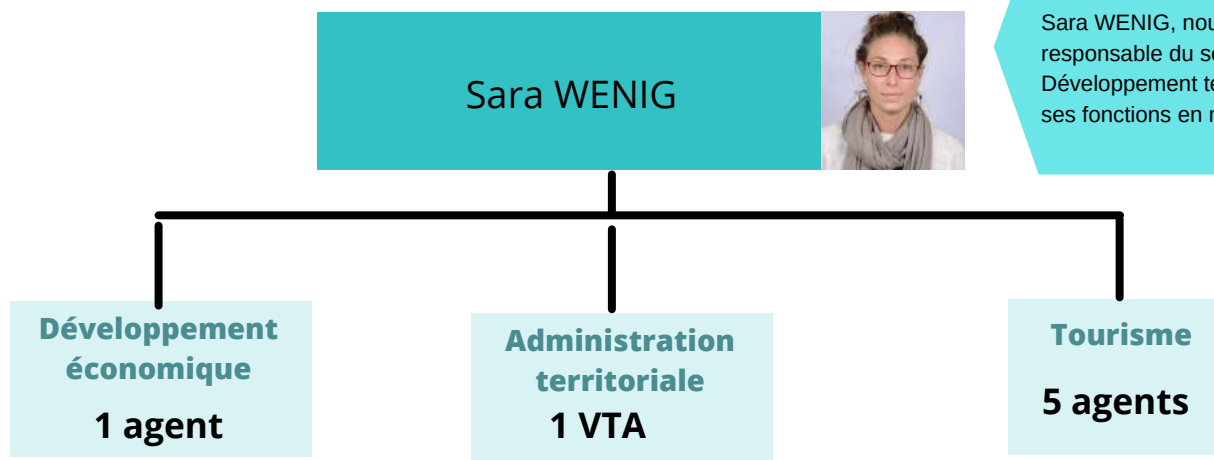
P 36 Le Développement
Touristique



LE SERVICE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE, DURABLE ET TOURISTIQUE

A NOTER

Sara WENIG, nouvelle responsable du service du Développement territorial a pris ses fonctions en mars 2021.



A NOTER - QU'EST CE QU'UN VTA ?

Créé en 2021 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), le **Volontariat Territorial en Administration (VTA)** permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois, au service de l'ingénierie de leurs projets. L'État aide la collectivité territoriale dans son recrutement à hauteur d'une aide forfaitaire de 15 000 euros. Le VTA accompagne la Responsable du service dans la structuration d'une feuille de route en matière de développement économique et touristique et s'attache à définir un plan d'actions permettant l'émergence et la mise en œuvre de projets structurant pour le territoire. Il s'agit également de l'accompagner dans la recherche de financements permettant le déploiement du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) dans le cadre des 40 actions adoptées en Conseil communautaire. Cet emploi est créé pour une durée de 18 mois à partir de février 2022. L'agent recruté sur cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : Réalisation d'un plan stratégique d'investissement pluriannuel en matière de développement économique, touristique et durable ; Mise en œuvre du CRTE (contrats de relance et de transition écologique) ; Préparation des dossiers de subvention des différents financeurs (État, UE, collectivités territoriales, etc.) et appui aux équipes et aux élus dans le montage des projets ; Réalisation d'une veille juridique et financière, notamment pour identifier les financements accessibles et répondre aux appels à projets afférents.

1) Généralités

5 commissions en 2021 pour réfléchir, travailler et proposer la mise en œuvre d'actions en faveur de l'économie en Périgord Ribéracois présidées par Patrick Lachaud et co-animée avec Jean-Pierre Chaumette



PATRICK LACHAUD

9ème Vice président, chargé de l'économie



JEAN-PIERRE CHAUMETTE

12ème Vice président, chargé du développement touristique, activités de pleine nature et du sport

4-1 LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

1) Diagnostic territorial et préconisations validées en matière de développement touristique

Synthèse des éléments du diagnostic :

Des freins identifiés par le bureau d'étude : Territoire enclavé et peu valorisé touristiquement ; Manque de communication ; Un tourisme très saisonnier ; Difficultés à lier les acteurs économiques, touristiques et culturels ; Difficultés à constituer un maillage entre les sites ; Manque d'ambition, d'innovation et d'utilisation des technologies numériques ; Manque de transports ; voisinage/relations humaines vs. projets ; Une forme de routine qui s'installe au fil du temps.

Synthèse des préconisations :

Préconisation 1 : définir l'identité touristique du territoire

- Organisation d'ateliers de travail avec des élus et des agents du territoire pour faire émerger une identité touristique, une marque territoriale et des grandes priorités en matière de développement touristique sur le territoire du Ribéracois

L'objectif de la démarche est de mieux promouvoir et valoriser les richesses patrimoniales, historiques, naturelles, gastronomiques et artisanales présentes sur le territoire, tout en imaginant le développement de nouvelles offres innovantes (en matière d'hébergement, d'activités, de loisirs, etc.) permettant de fidéliser les publics déjà présents et d'en attirer de nouveaux.

Cinq tables rondes ont été organisées :

Table 1 : selon vous, à quoi correspond le tourisme, les vacances en général ?

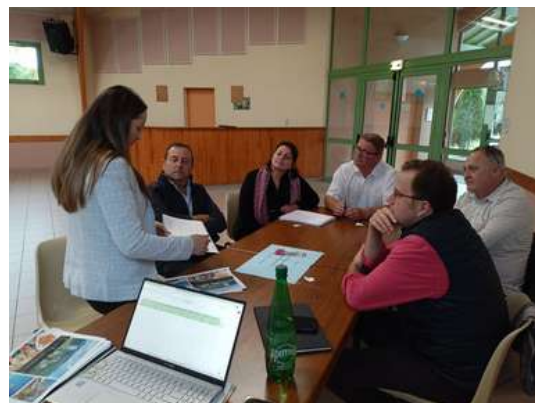
Table 2 : selon vous, à quoi correspond le tourisme sur le Ribéracois à l'instant T ?

Table 3 : selon vous, quel serait le tourisme de demain sur le territoire du Ribéracois ?

Table 4 : selon vous, quel est le rôle et quelles sont les missions d'un Office de tourisme intercommunal ?

Table 5 : selon vous, quelle pourrait être la « marque territoriale » du Ribéracois (nom + slogan) ?

Suite à cette démarche et aux résultats de ce travail collaboratif, un bureau d'étude sera mobilisé pour mettre en valeur ce travail et accompagner le territoire dans la définition de son identité touristique et sa matérialisation (création d'un nom, d'un logo, d'une charte graphique, d'un plan de communication).

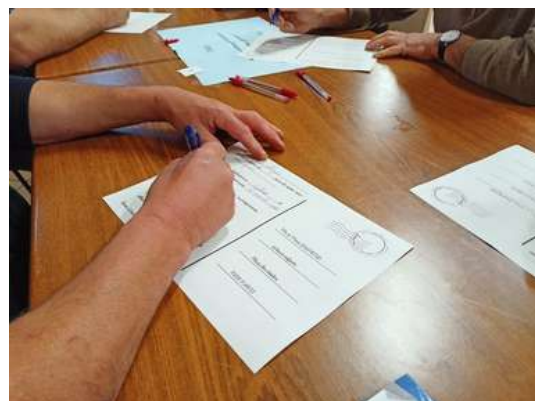


Tables rondes - octobre 2021

Préconisation 2 : travailler sur la visibilité – la communication

- Création de deux vidéos promotionnelles (une à visée touristique et sur un format dédié aux réseaux sociaux / une à visée d'attractivité territoriale et sur un format plus long dédié au site internet et à des salons professionnels)
- Participation du territoire à divers événements de promotion et d'attractivité organisés par l'agence départementale Périgord Développement (à Paris, à Bordeaux, etc.) afin d'attirer et d'implanter de nouveaux porteurs de projets

Préconisation 3 : travailler sur la labellisation (éco – durable – vert – sport)



Préconisation 4 : travailler sur l'offre de services

- Lancement d'une étude « boucle d'itinérance clé en main »

Autorisation de déposer une demande de subvention au titre du Feader. Dans le cadre de la promotion de notre territoire et afin d'élargir notre offre touristique, il est proposé de créer des « boucles d'itinérance ».

L'objectif est de proposer aux touristes des circuits « clés en main » complets sur une ou deux journées autour de la gastronomie (visite de ferme, restauration) des métiers d'art (artisans, artistes) et activités de pleine nature (Canoë, VTT...). Afin de les mettre en œuvre nous pouvons bénéficier d'une étude cofinancée à 80% par les fonds européens au titre du Feader (dans le cadre du programme Leader du Pays Périgord Vert) dans l'orientation stratégique : « Soutenir les démarches collectives de valorisation des produits et savoir-faire locaux », « Création de produits touristiques d'itinérance ».

En s'engageant dans cette démarche cela permet :

- Dans un premier temps de bénéficier de l'accompagnement d'un bureau d'étude pour structurer l'offre ;
- Dans un second temps se positionner sur la prochaine programmation LEADER 2022-2027 pour bénéficier de cofinancements sur l'investissement (balisage, aménagement, matériels, etc.).

L'étude comporterait 3 phases :

1 ère partie : Diagnostic, Identification et analyse des publics / clientèles (tranche d'âge, cat socio professionnel, etc.), des flux/déplacements (pédestre, VTT, vélo, voiture, camping-car, équitation), de la durée du séjour, des acteurs (producteurs / agriculteurs / artisans / artistes / restaurateurs / hébergeurs, etc.), des points d'intérêts, etc.

2ème partie : Mobilisation des acteurs et de leur niveau d'implication : Entretien avec les personnes « ressources » et les professionnels, identification des possibilités d'accueil du public, des besoins en aménagement (Invest) pour accueil ou vente de produits, de l'offre (vente / sensibilisation aux métiers, au territoire / visite / autres).

3ème partie : Proposition de boucles d'itinérance « clé en main » : avec quels acteurs ? quelles boucles (sur 3 polarités : Tocane, Ribérac, Verteillac) ? Quels modes de déplacement / sur quelle distance ? Sur combien de temps (demi-journée, journée, 2 jours, une semaine) ? Quelles thématiques : visite à la Ferme (élevage, agriculture), artisanat, culture, patrimoine, restauration, hébergement, sites naturels, loisirs...?

2) Diagnostic développement économique

En parallèle des données recueillies auprès de l'Insee, de l'Observatoire des territoires et du Commissariat à l'égalité des territoires, la CCPR a été accompagnée par la Banque de France pour la réalisation d'un diagnostic ante et post situation Covid19.

ATOUS

- Quelques entreprises de taille intermédiaire présentant un potentiel moteur d'emploi et d'innovation ;
- Un cadre de vie qui peut être attractif au regard des attentes des actifs et des nouvelles formes d'organisation du travail ;
- Un marché de l'immobilier accessible ;
- Une dynamique de formation et de qualification professionnelle positive ;
- Un maillage satisfaisant d'infrastructures routières, au service de l'activité économique ;
- Un territoire au passé entrepreneurial ;
- Une économie présente et réelle ;
- Un potentiel de développement touristique.

FAIBLESSES

- Une dynamique économique défavorable ;
- Une reprise et une capacité de rebond faible depuis 2014 au regard des observations régionales ;
- Un effet local négatif : synergie défailante entre les acteurs du développement économique et les entreprises / peu de stratégie et d'actions appropriées.
- Un isolement prononcé des entreprises, appelant un accompagnement renforcé pour aider leur développement et nouer les alliances utiles :
 - Des répercussions sur le plan social,
 - Un faible niveau de formation, malgré une dynamique positive,
 - Un enjeu sur la précarité de l'emploi lié au temps partiel,
 - Une consommation atone, qui a ralenti au fil des années, sans connaître de véritable rebond,
 - Un taux de chômage élevé malgré une population active en baisse,
 - Un niveau de vie peu élevé au regard des données régionales.

MENACES

- Les conséquences économiques et sociales de la crise COVID ;
- L'effondrement de l'économie présente, sans réelle alternative en matière d'emploi ;
- La crainte du changement.



OPPORTUNITÉS

- Le développement d'une identité territoriale, assortie du développement de l'offre touristique (hébergement, signalétique, accessibilité) ;
- La dynamisation des dispositifs de formation professionnelle, au contact des entreprises de taille intermédiaire ;
- Le contexte post-crise sanitaire peut, via une dynamique touristique locale, favoriser l'émergence de nouvelles activités ;
- La structuration du tissu des entreprises de petite taille (filières, réseaux d'entreprises, mutualisation des ressources) ;
- L'action coordonnée des acteurs institutionnels et professionnels de l'économie ;
- Le levier du développement des circuits courts au service de l'économie locale, dans le cadre des démarches PAT ou autres.

- **Des premiers items structurant à discuter, à prioriser, à consolider et à travailler collectivement dans le cadre de groupes de travail thématiques :**

L'attractivité et la promotion du territoire	L'accompagnement des entreprises existantes	L'aide à la création et à l'implantation d'entreprises	La structuration de filières économiques	La formation, l'insertion et l'emploi	L'écosystème partenarial et financier	L'économie inclusive, solidaire, locale et innovante
--	---	--	--	---------------------------------------	---------------------------------------	--

Les objectifs visés par l'étude de la Banque de France étaient les suivants :

- Appréhender le degré de vulnérabilité du territoire ou d'une filière à la crise (démographie du territoire, dynamique entrepreneuriale, cotation Banque de France) ;
- Avoir des données mensuelles de type « tableau de bord » (suivi des encours de crédits par type, suivi des PGE, endettement bancaires, médiation de crédits, incidents de paiement, créations et défaillances des entreprises)
- Mesurer les effets immédiats de la crise sur la santé des entreprises.

4-2 LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1- Les zones d'activités



ZA Villetoueix

Au carrefour des axes Périgueux/Angoulême

ZA Nord complet:

· **Superficie : 8.5ha**

Activités principales:
Machinisme agricole
Transport

ZA EST complet:

· **Superficie: 3843m²**



ZA Verteillac

Axe Ribérac / Angoulême

ZA Pontis complet

· Superficie: 10 500 m²
Ensembles immobiliers
vendus et/ou loués

Activités principales:
Mécanique agricole
Plomberie chauffage

ZA Puymozac complet

· Superficie 21 000 m²
viabilisée en 9 lots

Activités artisanales
principales:

Construction bois
Mécanique agricole et
mécanique générale
Bâtiment



ZA Tocane St Apre

Axe Ribérac / Périgueux

ZA Le Jarissou

· Superficie : 5 ha
Les 9 lots sont vendus



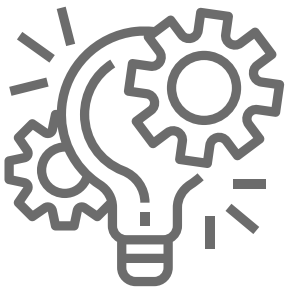
2- Action en faveur de l'économie

Le soutien financier de la CCPR pour des actions de développement économique dans le cadre de différents dispositifs

La Mission Locale du Ribéracois assure l'accompagnement des jeunes du territoire âgé de 16 à 25 ans. Au titre de ses missions, la Mission Locale du Ribéracois sollicite une participation de 1 euro par habitant. La CCPR verse ainsi 18771 € auquel s'ajoute 13 650 € de participation sur le financement.

Soutien au Club d'entreprises du Pays Ribéracois

Pour accompagner le Club D'entreprise du Pays Ribéracois dans le déploiement du dispositif "Recrute facile" la CCPR a versé une subvention de 10 000€. Rappelons que ce projet porte sur le recrutement de 200 à 300 jeunes et/ou demandeurs d'emploi et à faire monter en compétence près de 80 dirigeants de TPE/PME en matière de Ressources Humaines.



Action en faveur du commerces et de l'Habitat

Opération Collective en Milieu Rural (OCMR)

La Communauté de Communes du Périgord Ribéracois participe financièrement à l'Opération Collective en Milieu Rural (OCMR) en faveur de l'artisanat et du commerce.

L'idée étant d'accompagner les porteurs de projet d'investissement pour moderniser ou développer une activité sur notre territoire.

Fonds départemental « Covid19 » porté par Initiative Périgord pour soutenir l'économie et l'emploi

La pandémie liée au « COVID-19 » a entraîné un ralentissement considérable de l'économie de la Région Nouvelle-Aquitaine et du territoire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois. Afin de rebondir, il a été décidé d'abonder un fonds géré par Initiative Périgord, en vue de favoriser la création et le développement des PME face à la crise COVID 19.

La CCPR a abondé ce fond intercommunal de soutien économique en 2021 de 39 214€.

CHIFFRES CLÉS-OCMR

Une quinzaine d'entreprises du Ribéracois soutenues pour un montant global de **110 000€**



Artisans, commerçants du Pays Périgord Vert



Vous avez un projet d'investissement pour moderniser ou développer votre entreprise ?

Sur le territoire du Pays Périgord Vert, les entreprises peuvent bénéficier d'aides financières dans le cadre d'un dispositif nommé :

Opération Collective en Milieu Rural

en faveur de l'artisanat et du commerce.

Quelque soit votre projet, n'hésitez pas à nous consulter pour vérifier son éligibilité. Dans le cas contraire, d'autres dispositifs d'aides peuvent être mobilisés.

Contacts Pays Périgord Vert - www.perigord-vert.com
 Av. Ferdinand Beyney 24530 Champagnac de Belair

Territoires : Dronne et Belle / Périgord Nontronnais
 Damien DESMIER, chargé de mission artisanat commerce
 Tél. : 05.53.06.01.00 / Mail : damien.desmier@perigord-vert.com

Territoires : Périgord Ribéracois / Pays de Saint Aulaye
 Jefferson GUEGAN, chargé de mission filières d'excellences
 Tél. : 05.53.06.01.00 / Mail : jefferson.guegan@perigord-vert.com

Territoires : Périgord Limousin / Isle Loue Auvézère en Périgord
 Emmanuel MAZEAU, chargé de mission GPECT
 Tél. : 05.53.06.01.00 / Mail : emmanuel.mazeau@perigord-vert.com



4-3 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1) Généralités

4 commissions ont été tenues en 2021

6 sous commissions ont été créées pour déployer le Plan d'actions du PCAET :

1. Communication, sensibilisation et valorisation
2. Alimentation
3. Mobilité
4. ENR
5. Biodiversité et environnement
6. Exemplarité de la collectivité (aménagement, gestion déchets, gestion énergie, etc.)

2) Le PCAET

Les 6 commissions se sont réunies pour commencer leur travail selon leur thématique. Chacune a validé des actions à mettre en œuvre progressivement :

Sous commissions Communication : Définir l'identité visuel du PCAET sur nos supports de communication, connaître les besoins des sous-commissions, identifier les cibles prioritaires et budgéter « un plan » de communication, s'appuyer sur des actions Nationales pour le lancement de campagnes de communication (Semaine de développement durable).

La communication sur le PCAET pourra être mise en œuvre au fil des différentes actions mises en place par chaque sous commission.

Sous-commission Alimentation

Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective avec des produits locaux/proximité.

Accompagner les habitants vers un changement des pratiques alimentaires notamment en développant l'éducation à l'alimentation saine et respectueuse de l'environnement pour les enfants

(en 2021 des ateliers cuisine à partir de produits locaux, création de potager, plantation d'arbres fruitiers, visite de fermes, maraichers...)



Potager École de St Pardoux de Dronne

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Informier et accompagner les familles vers des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement,

Informier et coordonner des formations à destination des personnels de restauration collective



ALLAIN TRICOIRE

11ème Vice président, chargé de la Transition énergétique et du Développement Durable

Sous-commission Exemplarité de la collectivité:

Renforcer les clauses environnementales dans les marchés publics, responsabiliser les utilisateurs des bâtiments de la collectivité aux bonnes pratiques (***pratiques déjà mises en place telle que éteindre les lumières des pièces non occupées, éclairages avec des ampoules moins énergivores,*** ... recenser la consommation annuelle de chacun des bâtiments dont la CCPR assume la charge des fluides et de se fixer un objectif annuel de réduction des index de consommation/bâtiment, acquisition et/ou location d'un broyeur par la CCPR pour valoriser ces déchets verts stockés, équiper nos sites de composteurs (***un composteur installé à Beauclair en 2021***), recycler voire réhabiliter le matériel réformé (mobilier, matériel technique...), réduire le poste « fournitures administratives » en diminuant la consommation de papier et autres consommables et en réduisant le recours aux photocopies, continuer de développer la dématérialisation des supports, élaborer parallèlement une charte de bon usage du numérique.



Inauguration composteur village de Beauclair



Broyage des déchets d'élagage

Sous-commission ENR

Création de sociétés citoyennes, développement du photovoltaïque au sol, développement du photovoltaïque toiture, développement de petites unités de méthanisation (biogaz), développement de l'hydroélectricité, développement de l'hydrogène, développement de la géothermie, utilisation du bois.

Des actions qui seront développées, mises en place au cours des prochaines années.

Sous-commission Environnement / biodiversité

La sous commission « Environnement – Biodiversité » a travaillé à la structuration d'une candidature en réponse à l'Appel à Projet (AAP) Nature et Transitions lancé par la Région Nouvelle Aquitaine présentant cinq projets potentiels

ECO PÂTURAGE sur le territoire de la CCPR, projet Mixte "Verger-Pollinisateurs-Eco Pâturage en zone urbaine" à RIBERAC – site « Sous la Vigne », projet Multi-composantes à LISLE, revégétalisation du Site "Village de Vacances de Beauclair" à DOUCHAPT, passe à poissons à la Maison de la Dronne à MONTAGRIER, création d'un outil pédagogique permettant de découvrir toutes les zones identitaires / sensibles / aménagées du territoire (Le Sac à Dos du Petit Naturaliste), lutte contre les espèces invasives

Des actions qui seront développées, mises en place au cours des prochaines années.

Partenariat Bordeaux Science Agro

Une étude a été réalisée d'octobre 2020 à fin février 2021 par six étudiants de l'école d'agronomie Bordeaux Sciences Agro.

Le thème de cette étude était la mise en perspective du développement de l'agriculture bio sur le territoire de la CCPR. Les étudiants ont rendu leur travail et leur conclusions en février 2021. Les nombreux échanges, à l'issue de la présentation, ont montré le réel potentiel de développement de l'agriculture biologique mais ont également fait apparaître la nécessité d'accompagner son développement de façon raisonnée et organisée.



DÉCEMBRE 2021

1ÈRE ACTION : CRÉATION D'UN VERGER AGRO ÉCOLOGIQUE

Création d'un verger agro écologique à vocation pédagogique, sociale et environnementale sur la zone des Rebeyrolles à Villetoureix dont la CCPR est propriétaire.

La parcelle a été nettoyée (broyage et dessouchage) afin de pouvoir y planter un verger d'une centaine d'arbres fruitiers de variétés rustiques.

Il s'agit ici notamment de créer un réservoir de biodiversité faisant "écran" entre la ville et la ZAE et sensibiliser les habitants à la préservation de la biodiversité.

Des chantiers participatifs de plantation devaient être organisés avec les scolaires afin de les investir dans le projet. (Le Covid ne nous a permis d'impliquer les enfants, ce sont donc les agents de la CCPR qui ont été mobilisés et investis dans ce projet)

Sous-commission Mobilité

La sous commission Mobilité s'attache dans un premier temps à développer les mobilités douces sur le territoire

	POSITIF	NÉGATIF
I N T E R N E	<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> Territoire propice à la mise en place d'une dynamique AB : <ul style="list-style-type: none"> Territoire de petite taille Acteur.ices souhaitant développer l'AB Présence d'établissements (scolaires, médico-sociaux...) pouvant être demandeurs de produits AB Motivations au développement de l'AB : <ul style="list-style-type: none"> Initiatives d'organisation par groupement d'organismes de collecte / producteur.ices Bonne dynamique de conversion en AB Motivations diverses et fortes des agriculteur.ices au passage en AB et satisfaction générale de l'AB Volonté de développer un maillage collecte AB en céréales et fruits et légumes Productions diversifiées Développement de transformations à l'échelle locale 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> Influence de l'histoire agricole : <ul style="list-style-type: none"> Retard de développement de l'AB sur la CCPR par rapport au reste de la Dordogne Peu d'organismes de collecte AB basés sur le territoire → Difficultés liées à la collecte pour les agriculteurs, avec nécessité d'investir dans des unités de stockage Manque de structuration des filières AB (notamment maraichage) Peu de leviers à disposition de la CCPR pour influencer directement le monde agricole Fermeture de l'abattoir de Ribérac Manque de cohérence à l'échelle du territoire (échanges et accompagnement technique) Accès difficile au foncier pour les installations / agrandissements des exploitations agricoles Population d'agriculteurs vieillissante et futurs départs à la retraite des pionniers du bio

	Opportunités	Menaces
E X T E R N E	<ul style="list-style-type: none"> Dynamiques favorables à l'AB : <ul style="list-style-type: none"> Nationale : politiques poussant à la production (environnement/lanté) et à la consommation notamment en restauration collective (ex: Egalim, Ambition bio...) Régionale : proximité du bassin de consommation bordelais Départemental : forte implantation de l'AB en Dordogne. Nombreuses mesures mises en place (restauration collective, aides producteurs AB, tourisme...) Diversité d'organismes de collecte AB hors CCPR : <ul style="list-style-type: none"> Développement d'une collecte AB à l'extérieur de la CCPR incitant les organismes de collecte de la CCPR à faire de même Présence de nombreux organismes de collecte extérieurs au territoire collectant la production AB sur la CCPR Prix de vente AB élevés : attractif pour les producteur.ices 	<ul style="list-style-type: none"> Réglementation de la production AB de plus en plus exigeante Diminution des aides au maintien de l'AB pour les producteur.ices Verrouillages socio-techniques et économiques de la production et de la collecte en AB Instabilité des marchés pressentie : <ul style="list-style-type: none"> Saturation de marchés qui entraînerait une diminution des prix pour les agriculteur.ices, avec un risque de destruction de certaines filières Stagnation de la demande AB Impact de la crise Covid-19 sur la demande de la restauration collective Acceptation de l'AB par les consommateurs : <ul style="list-style-type: none"> Pouvoir d'achat des ménages peut être insuffisant Changement des habitudes alimentaires qui freine le développement de certaines filières (ex : faible consommation de viande chez les consommateurs AB) Risque de scandales de l'AB liés à des inadéquations entre représentation de l'AB par les consommateurs et la réalité Peu de débouchés pour les légumineuses chez les consommateurs français

1) Le schéma directeur cyclable

La Communauté de Communes du Périgord Ribéracois poursuit son travail sur le projet d'un schéma cyclable.

Les 28 et 30 juin des ateliers participatifs ont eu lieu avec les référents "vélos". Deux groupes de 20 personnes ont été répartis comme suit pour travailler sur deux ateliers :

Atelier 1 : voie.s verte et maillage territorial Atelier 2 : services associés à la pratique cyclable



Les Conclusions de l'ATELIER 1

Le travail sur la voie verte a permis de se rendre compte de l'implication des référents vélo et de leur fort intérêt pour la démarche, de faire émerger un tracé allant de Creyssac à Ribérac et de Bourg du Bost à Petit Bersac, d'identifier une portion problématique, de pointer la problématique de l'aliénation des chemins, d'identifier des endroits où il serait nécessaire de créer des passerelles.

Le travail sur le maillage du territoire a permis de découvrir la cartographie réalisée par la commune de Lisle, d'identifier des voiries permettant de récupérer le tracé de la voie verte (St Vincent de Connezac, Siorac, Verteillac, Coutures, Celles), de réaliser un travail plus fin sur les communes de St Martin, Villetoueix, Ribérac pour permettre aux habitants de déplacer à vélo, d'identifier des endroits où il serait nécessaire de créer des passerelles afin de mailler le territoire et de noter l'importance d'avoir un maillage qui permet de rejoindre des voies vertes déjà créées.

Le CRTE

Signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Le Pays de l'Isle en Périgord a été retenu par les élus pour mettre en œuvre sur le terrain le CRTE pour les 5 EPCI concernés de l'arrondissement dont la CCPR fait partie.

Une participation de la CCPR en 2021 de 7622 €



Les conclusions de l'atelier 2

Le travail sur les services associés à la pratique cyclable a permis de faire émerger six grandes problématiques qui ont été classées par ordre de priorité :

L'aménagement du territoire, la signalétique,
Les points relais (location de matériel, lieux de réparation, information sur les itinéraires,...)

Le stationnement sécurisé

La communication et la pédagogie/sensibilisation

La formation des enfants et pratiquants

Les aides financières

2021

RECRUTEMENT D'UN
CHARGÉ DE MISSION
"VELO"

Il assure la promotion de la pratique cyclable en VTT ▪ il organise de sorties VTT tous les lundis durant l'été sur les communes du territoire de la CCPR

il assure le suivi du balisage des parcours VTT du site FFC de Montagnier

Apprentissage du vélo dans les écoles

Il assure la promotion des Vélo routes, création des roadmap/GPS/plaquette/ format ludique « Terra Aventura »



4-4 LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

1) Office de Tourisme Intercommunal - Généralités

La saison touristique 2021 en Ribéracois, allant de mai à septembre a été délicate avec les conditions sanitaires et la météo. Certains grands événements ont pu être concrétisés et ont eu une bonne fréquentation (concerts, musiques irlandaises). Malheureusement, d'autres ont été annulés par la mise en œuvre contraignante des protocoles sanitaires imposés. Pour les mois de mai et juin, la fréquentation scolaire a été remise en route. Les inscriptions aux animations ont été aléatoires selon la météo et selon les animations. Un mois de septembre où les publics locaux ont été présents.



JEAN-PIERRE
CHAUMETTE

12ème Vice président, chargé du développement touristique, activités de pleine nature et du sport



2) Les missions

Accueillir et informer tous les publics

Assurer la promotion et la communication touristique de notre territoire

Administrer et animer les sites appartenant à la CCPR

Suivi de la taxe de séjour via la plateforme en ligne

Valoriser les produits locaux et artisanaux

Coordonner les acteurs et les partenaires du développement touristique local

Elaborer des tableaux de bord de statistiques

Concevoir des produits touristiques

Gérer et diffuser l'information

3) Son équipe

Le personnel permanent

- 3 agents titulaires à 35h
- 1 agent en contrat à durée indéterminée à 35h
- 1 agent stagiaire de la fonction publique territoriale à 35h
- 1 agent en contrat Parcours Compétence Emploi à 30h

Toute l'équipe, participe à l'accueil touristique, qu'il soit physique, téléphonique ou numérique. Chaque membre de l'équipe dispose de temps défini afin de lui permettre de mener à bien les missions spécifiques qui lui sont confiées.

Le personnel saisonnier

L'équipe est renforcée par du personnel saisonnier afin d'assurer le fonctionnement de la Maison de la Dronne de Montagrier, des tourbières de Vendoire et pour l'accueil de l'Office de Tourisme. Ces contrats étaient au nombre de 4 en 2021.

Accueil de stagiaires

6 stagiaires en 2021 pour une durée totale de 22 semaines.



4) Son statut et sa gouvernance

- Service Public à caractère Administratif (SPA)
- Autonomie Financière
- Administré sous l'autorité du Président de la Communauté de Communes et du Conseil Communautaire, par un Conseil d'Exploitation et son président ainsi qu'une directrice.
- Rattaché au pôle Économie et Développement territorial
- Le Conseil d'Exploitation est composé de 3 collèges (15 élus, 10 sociaux-pro et des personnes qualifiées)

5) Son budget 2021

L'OTI possède son propre budget annexé au budget principal.

CHIFFRES CLÉS

BUDGET Office de Tourisme

DÉPENSES **280 100.18€**

RECETTES **281 442.80€**

BUDGET Beauclair

DÉPENSES **73 386.99€**

RECETTES **73 386.99€**

7) Les partenariats et réseaux

- Le Conseil Départemental (Été Actif et Randonnée en Fête)
- Le Comité Départemental du Tourisme
- Le Conservatoire des Espaces Naturels d'aquitaine (C.E.N.) (site de Vendoire)
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (Journées du Patrimoine et actions territoriales)
- La MOPA/Abritel, (action sur l'hébergement)
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (Journées des Métiers d'Art)
- Le Pays Périgord Vert (site internet et édition guide)
- L'I.U.T de Périgueux (accueil d'une stagiaire pour un état des lieux de l'art roman.)
- Le Pays de Saint Aulaye (édition de guides)
- L'association Accueil à la Ferme (l'animation des visites de Ferme)
- Les OTSI des territoires limitrophes et le PNR (Appel à Projet)

6) Ses actions

Éditions - Promotion	Commentaires
Guide touristique	Mise à jour
Autres Guides	Festivités, rando, restaurants, etc...
Flyer animations	Conception en interne
Carte plan liasse	Partenariat avec la MONA
Carte Départementale	Avec CDT24 - Pour 2 ans
Familles	Commentaires
Été Actif	Partenariat avec CD24
Animations des sites	Vendoire et Maison de la Dronne
Randoland	Partenariat avec CD24 – Relais pour les fiches
Terra Aventura	Geocaching – Ouverture d'un 3 ^{ème} parcours
Dordogne en famille	Label Départemental – CD24
Itinérance	Commentaires
Plan guide pdipr et vtt	En collaboration avec le CDT24 – Remise à jour
Chemin Barker	
Métiers d'Art	Commentaires
Village d'artisanat d'art	Soutien à l'association
Expositions	3 expositions
Culture	Commentaires
Conférences MDD	Avec intervenants extérieurs
Concert aux Tourbières	Partenariat avec Jammin'
Concerts à Beauclair	Partenariat avec le Douchapt Blues
Nuit des étoiles	Partenariat avec l'observatoire de Chenaud
Terroir	Commentaires
Visite de Ferme	Partenariat avec l'asso Accueil à la ferme
Gestion diverses	Commentaires
Gestion Beauclair	Chronophage dans la relation cilt et régie
Gestion des sites	Tourbières et Maison de la Dronne
Base Sirtaqui	Alimente la base de sonnées régionale
Taxe de Séjour	Suivi des hébergements « non déclarés »



Eductour

8) Les accueils sur les sites touristiques

Les sites de visites ont ouvert avec 1 mois ½ de retard, pour 2 mois seulement.

- **Tourbières de Vendoire : environ 3 148 visiteurs** (Dont 377 enfants de groupes scolaires et centres de loisirs)
- Site en libre accès toute l'année, présence d'animateurs de juin à septembre.

• **Maison de la Dronne : environ 3 264 visiteurs** (Dont 346 enfants de groupes scolaires et centres de loisirs).

Les animations telles que les balades en barques sont aussi un atout pour ce site.

- Site en accès libre toute l'année, présence d'animateurs de mai à septembre

• **Village de Beauclair : 125 contrats de location pour 5 061 nuitées** - 42 281€ HT de recettes séjours arrêtées au 31/12/2021.



9) Les outils de promotion du territoire

a) Création d'une campagne sur Facebook relayée par la presse, le CDT 24 et le CRT

« Une restriction de 10kms autour de chez vous pour se balader ?

Pas d'inquiétude, nous avons la solution !..."

- **31 300 personnes de touchées**
- **1 444 Réactions**
- **189 Commentaires**
- **444 Partages**



b) Les flyers sites touristiques



a) Les guides

LEn raison du peu de guide écoulé en 2020, le guide découverte n'a pas été édité en 2021. Il a juste bénéficié d'une mise à jour.

c) Les dépliants des animations

Conception et éditions des flyers et des affiches (*sites, animations*). Refonte de l'identité visuelle



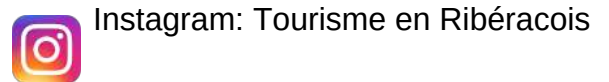
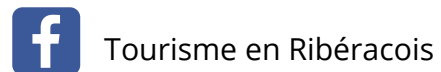
d) Sites

- Site principal conçu par l'Office de Tourisme: www.perigordriberacois.fr
- Un site adapté à tous types de supports



Sessions : 7 865 Utilisateurs : 5 665 Pages vues : 20 137

e) Réseaux sociaux



f) Presse et Radio

Toutes les semaines, un agenda des festivités est envoyé à la presse écrite et aux radios. Des communiqués de presse sont régulièrement envoyés pour des animations. Nous assurons aussi des interviews pour Radio France Périgord et Radio Liberté suivant les demandes et l'actualité des manifestations

Un site dédié à la gestion du village de gîtes de Beauclair

➔ <http://otriberac.wixsite.com/gites-beauclair>

10- Animations et Expositions

Des mesures sanitaires trop drastiques nous ont fait abandonner certaines animations pour l'année 2021 dont l'Eductour et les scènes ouvertes à la Maison de la Dronne.

a) Les animations

• Produits du Terroir

Les visites de ferme ont lieu les mardis après-midis, en voitures particulières et accompagnées, en partenariat avec l'association « Accueil à la Ferme ».

312 personnes lors des 10 visites du 6 juillet au 24 août
Nouveauté les marchés gourmands en fin de visite



• Loisirs de pleine nature

L'été actif a bien fonctionné avec un taux de remplissage de 67% soit 934 participants avec au programme balade, VTT, marche nordique, laser game, canoë, escalade, paddle, pêche, plongée, trottinette électrique, tir à l'arc



Patrimoine

Ouverture des sites pour Les Journées Européennes du Patrimoine



• Famille

Label Dordogne en Famille : Bons retours de la part des pratiquants et des prestataires.

Ateliers du Moulin : Animations de la Maison de la Dronne.

Taux de fréquentation de 33% sur 177 places disponibles. Nous n'avons pas fait de balades nocturnes en barque pour des raisons sanitaires

Terra Aventura : La folie du Géocaching ! Réouverture des parcours terra aventura en juin 2021. Apparition d'un Extra Poïz lorsque l'on a validé les trois parcours!

Nos 3 parcours sont toujours autant appréciés environ 14 000 visiteurs

- Au Four et au Moulin
- Balade en Toscane
- Ribérac la Contemporaine



• **Culture**

La nuit des étoiles

Animation déplacée au Moulin des Terres Blanches, en partenariat avec l'observatoire de Chenaud

Diner-Concert à la Maison des Tourbières :
avec l'association Jammin

Concerts du Douchapt Blues à Beauclair :
Partenariat avec l'association

b) Les expositions

Malheureusement, les confinements successifs ne nous ont permis de n'organiser que 3 expositions pour 2021



11- Produits, vente et prestations - Taxe de séjour

L'OTI a généré environ 27% de recettes hors subvention d'équilibre du BP. Ce sont essentiellement les ventes boutiques (topo guide, boissons ...), la taxe de séjour et des partenariats.

Les recettes du Budget Beauclair sont bien entendu, les prestations locations

a) Les services gratuits

• **Aide sur commande de billet SnCF**

Depuis décembre 2018, un bureau d'aide aux commandes de billets par internet existe au bureau d'accueil.

• **Accès WiFi Public**

Accès gratuit



A NOTER

Participation au rallye pédestre Val Natura organisé par le Département et dont la CCPR a été partenaire



b) Village de Gites de Beauclair

L'OTI s'est vu confié l'administration et la commercialisation des séjours en 2017.

- 1 agent présent sur le site pour l'accueil et l'entretien
- 1 agent pour effectuer le ménage des gites

Tarifs 2021 - Location Pavillon

	Mois	Semaine	Week-end	Nuitées (2 nuits mini Hors week)	Tarifs Asso ou sport
Août	--	420 €	160 €	70 €	50 €
Juillet	--	370 €	140 €	60 €	40 €
Avril à Juin & Sept	430 €	340 €	130 €	55 €	40 €
Octobre à mars	450 €	300 €	120 €	55 €	40 €

Chauffage non compris

Forfait électricité applicable d'octobre à avril:

- 150€ / mois
- 50€ / semaine
- 20€ / week-end
- 10€ / nuitée

c) La Taxe de Séjour

La Communauté de Communes a institué une taxe de séjour au réel sur l'ensemble de son territoire depuis le 1er janvier 2014.

Articles L.2333-26 à L.2333-46 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Les propriétaires hébergeurs sont chargés de collecter cette taxe auprès de leurs clients avant de la reverser à la Communauté de Communes.

Parc Hébergements en Périgord Ribéracois (hors Opérateur Numériques)

Parc 2021	Nbre	Nbre lits marchands	Nbre de nuitées
Camping	12	1.366	20 779
Chambre d'hôtes	53	310	7 023
Hôtel	2	94	4 760
Meublé	247	1.594	21 038
Village de vacances	2	98	5 096
Gîte de groupe	3	186	2 171
TOTAUX	316	3.462	60.867

(Sources : Statistiques plateforme Nouveaux Territoires)

Taxe de séjour collectée

La Collecte de la taxe de séjour s'étend sur 2 exercices car le dernier paiement se fait en janvier N+1. Il y a donc toujours une différence entre les comptes administratifs et le total des sommes collectées sur une année.

CHIFFRES CLÉS

Taxe de séjour collectée

57 155€



Zoom sur l' évolution sur le budget recettes de fonctionnement

Part de la taxe de séjour dans les recettes de fonctionnement (avant report d'excédent)

Année	Recette de Fonctionnement	TS	Part en %
2014	248.486€	17.640€	7,10 %
2015	247.852€	22.045€	8,89 %
2016	259.585€	24.968€	9,51 %
2017	244.430€	31.635€	12,94 %
2018	254.033€	32.125€	12,64 %
2019	256.952€	74.122€	28,85 %
2020	240.824€	63.661€	26,43 %
2021	281.442€	57.155€	20,31 %

En **2020** la taxe de séjour représentait **26.43%** des recettes de fonctionnement en comparaison en **2014** elle représentait **7.10%**

La Plateforme de télédéclaration

Exploitation sur une année entière – Très bon outils

<https://paysriberacois.taxesejour.fr>



05

SERVICE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

P 44 L'Urbanisme

P 47 L'Habitat



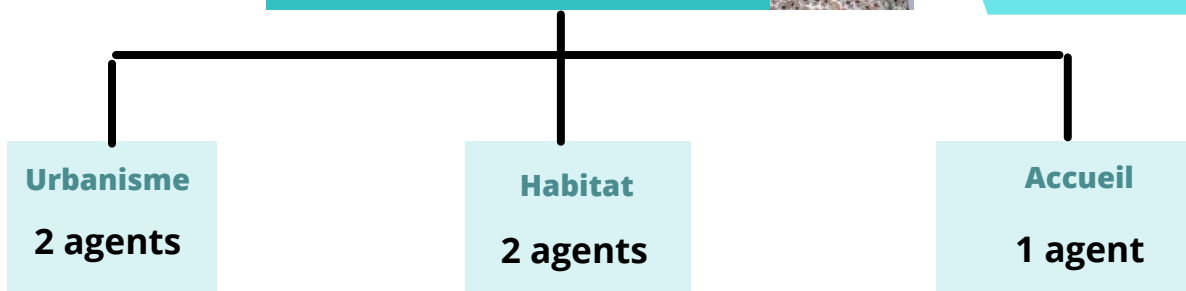
5-1 L'URBANISME

Marina BALLAM



A NOTER

Marina BALLAM nouvelle responsable du service urbanisme et aménagement durable a pris ses fonctions en mars 2021.

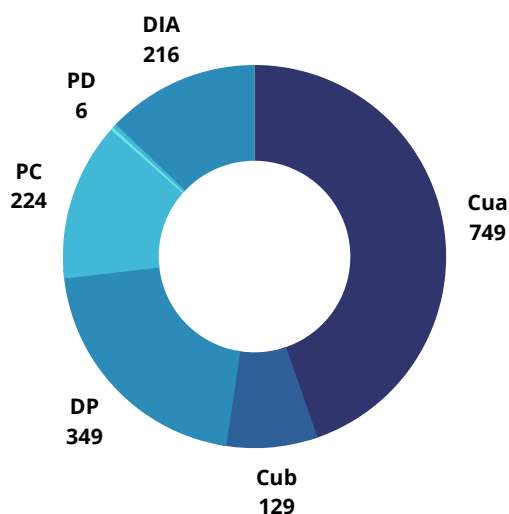


A- Autorisation du droit des sols

1) Le service

La Communauté de communes du Périgord Ribéracois dispose de son service Autorisations du Droit des Sols, situé à Verteillac. Ce service est également mutualisé sur une partie de la Communauté de communes Dronne et Belle (8 communes).

Le service, composé de 2 agents, réalise l'instruction de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme. Ouvert au public, les agents sont présents pour assister en amont du dépôt des projets mais également durant l'instruction des demandes.



Les dossiers instruits par le service

Au total le service ADS a instruit 1 703 dossiers sur le Périgord Ribéracois



FRANCIS LAFAYE

4ème Vice président, chargé de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme

2) La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Un travail préparatoire a été mené pour que l'ensemble des parties prenantes soient effectives pour assurer la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme. De nombreuses réunions avec notamment l'Agence Technique Départementale, et les services de l'État ont permis d'y aboutir. Pour les 44 communes du Périgord Ribéracois, il est désormais possible de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou de démolir) via la plateforme :

<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>



B- Planification urbaine

1) Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H)

Rappel

En 2014, la Communauté de communes du Périgord Ribéracois a souhaité engager un projet à l'échelle de son territoire nécessitant de définir une stratégie de développement et d'aménagement du territoire. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat répondait entièrement à cette volonté.

Le PLUI-H permet de doter le territoire d'un document de planification unique.

1-a) État d'avancement du PLUI-H

Le 7 octobre 2021, cette volonté communautaire de planification urbaine permettant de fixer des règles partagées en matière d'urbanisme et de déterminer des politiques publiques dans des domaines différents : développement économique, touristique, préservation de l'environnement, mais également en matière d'Habitat puisque le Plan Local d'Urbanisme intercommunal vaut Programme Local de l'Habitat (PLH) a été approuvé. **Depuis le 15 novembre 2021**, les règles de ce document d'urbanisme intercommunal s'appliquent à tout projet de construction et d'aménagement sur les 44 communes de la CCPR.

AXE 1	Engager une nouvelle dynamique démographique basée sur les pôles et les bourgs ruraux
AXE 2	Mettre en place une politique de l'habitat à l'échelle du territoire
AXE 3	Préserver le cadre de vie, la qualité paysagère et environnementale
AXE 4	Structurer les polarités économiques et pérenniser l'activité agricole, sylvicole et touristique
AXE 5	Assurer la cohérence entre le développement urbain et l'objectif d'un territoire à énergie positive

DATES CLÉS 2021

28 janvier 2021 Prescription de l'enquête publique

5 février 2021 Avis de Monsieur le Préfet au titre de la dérogation à l'urbanisation limitée

17 février au 19 mars 2021 Enquête publique

17 mars 2021 Envoi du recours gracieux de la CCPR à l'attention de Monsieur le Préfet

25 mars 2021 Remise du PV suivi d'un mémoire en réponse de la CCPR en date du 8 avril 2021

16 avril 2021 Rapport et conclusions de la commission d'enquête publique

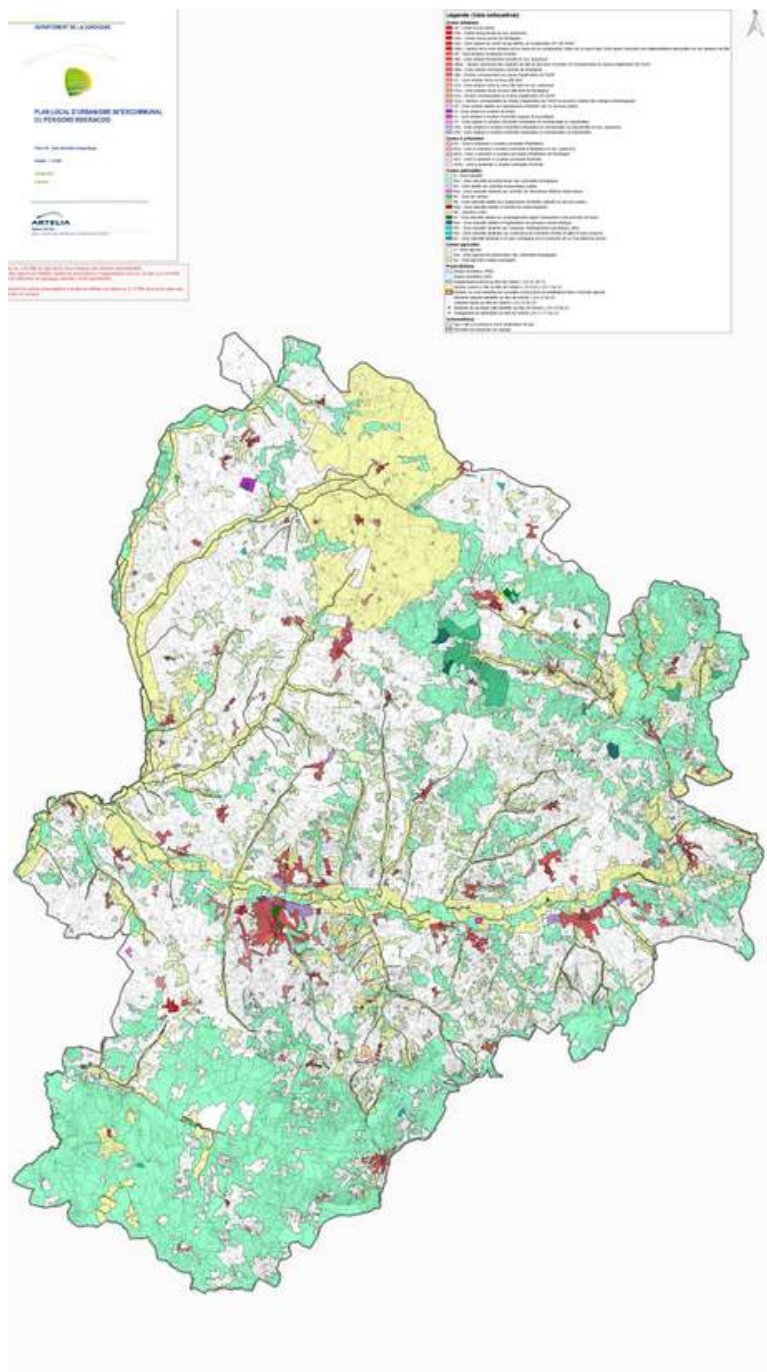
12 mai 2021 Nouvel avis de Monsieur le Préfet au titre de la dérogation à l'urbanisation limitée

28 mai 2021 Prise en compte des requêtes, observations, avis des PPA, Monsieur le Préfet au titre de l'urbanisation limitée

1-b) Le PLUi-H, quelles pièces retrouve-t-on ?

Il se compose des pièces suivantes :

- **Rapport de Présentation** : présentation et diagnostic du territoire, justifications des objectifs et notamment ceux portant sur la consommation de l'espace et l'extension en urbanisation, évaluation environnementale, compatibilité avec les documents supra-communaux,
- **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : explicite les objectifs du PLUi en les traduisant par des orientations de développement,
- **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : fixent des principes d'aménagements sur les zones U (urbaines) et AU (à urbaniser). Elles sont catégorisées comme suit : OAP Habitat et OAP Economique,
- **Règlement graphique et écrit** : traduction graphique du PADD et réglementation du droit des sols en fixant des règles à respecter
- **Les annexes** : les servitudes, classement sonore, PPRi, eau potable, DPU, etc...



A NOTER

Tous les documents, plans de zonage, règlement...
sont accessibles sur :



www.ccpr24.fr



Géoportail : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

5-3 L'HABITAT



FRANCIS LAFAYE

4ème Vice président, chargé de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme

1) Structuration du service habitat

Le service est composé d'un chargé de mission mettant en œuvre la compétence Habitat et d'une chargée de mission PIG (Programme d'Intérêt Général d'aides à l'Habitat) qui coordonne l'animation du dispositif sur le territoire.

2) Principales missions

- Orienter les particuliers qui veulent louer, construire ou rénover vers les organismes compétents (service ADS, info énergie, CAUE, ADIL, OPDHLM ...)
- Accompagner les communes dans la commercialisation de leur lotissement communaux et la promotion du locatif
- Faire le lien avec les partenaires de l'habitat (Département, OPDHLM) et alimenter l'observatoire Départemental de l'Habitat (en cours d'élaboration)
- Coordonner les politiques et les outils opérationnels de l'habitat : suivi du PLH, PIG CCPR/CCPSA ...
- Piloter localement la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage
- Suivre les RDV des particuliers pour les permanences Info Énergie

3) Le Programme Local de l'Habitat

Le chargé de mission, met en œuvre la politique définie dans le Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document composé d'actions précises, permet de répondre à différents enjeux de notre territoire. L'année 2021 a permis de créer un réseau des acteurs de l'habitat, en mettant en place des instances de gouvernance pour répondre au besoin des habitants notamment sur les volets de la précarité énergétique, du maintien à domicile et de la vacance.

AXE 1 Réinvestir le parc vacant	Action 1 : Soutenir le développement d'un parc locatif privé à loyer modéré dans l'ancien	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une cartographie du territoire par commune des logements vacants • Accompagner les propriétaires bailleurs dans la rénovation de leurs logements.
	Action 3 : Réinvestir un/deux immeubles emblématiques vacants dans le centre de Ribérac	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir Ribérac dans sa fonction de pôle de centralité • Maintenir les habitants en centre-ville
AXE 3 Améliorer le parc de logements existants	Action 7 : Réhabiliter, remettre à niveau le parc existant (privé et communal)	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le parc de logements aux besoins des ménages avec une remise à niveau de la qualité du parc • Lutter contre la précarité énergétique, • Anticiper la vacance, • Favoriser le maintien à domicile des populations âgées
AXE 6 Organiser le pilotage, l'animation et le suivi du PLH	Action 17 : Mettre en place les instances de pilotage et de suivi du PHL	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les instances de gouvernance • Mettre en place un observatoire de l'habitat en lien le Département
	Action 18 : Structurer un service Habitat au sein de la CCPR	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un lieu d'accueil de la population • Constituer le réseau des acteurs de l'habitat • Relayer l'information sur les politiques de l'habitat auprès des communes

4) Programme d'Intérêt Général de l'Habitat (PIG)

SOLIHA Dordogne-Périgord vous accompagne durant toute la durée de votre dossier :

- Conseils techniques sur votre projet
- Recherche des financements adaptés
- Montage et suivi administratif des dossiers

Contact 06 43 86 71 36

PERMANENCES

VERTEILLAC
Commune de Communes
1^{er} et 2nd mars
09:30-12h

RIBERAC
Maison du Département
2nd et 3rd mars
09:30-12h

SAINT-AULAYE PUYMANJOU
Salle des Associations,
Place du Champs de Foire
2nd avril
09:30-12h

LA ROCHE-CHALAIS
Mairie annexe
4th avril
14h-16h30

TOCANE-SAINT-APRE
Mairie
1^{er} et 2nd mai
09:30-12h

SOLIHA Dordogne Périgord
56 rue Gambetta BP 30014
24001 PERIGUEUX Cédex
05 53 06 81 20
accueil.dordogne@solihha.fr
www.dordogne.solihha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Des aides publiques pour rénover votre logement

Le quatrième Programme d'Intérêt Général de l'Habitat mis en place sur le bassin Ribéracois Double s'est terminé au 31 décembre 2021. Il s'est déroulé sur 3 années du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2021. Ce dispositif permet d'octroyer sous certaines conditions des aides aux Propriétaires occupants ou bailleurs pour des travaux de lutte contre la précarité énergétique et/ ou des travaux de maintien à domicile.

Les deux collectivités souhaitant faire évoluer le PIG vers une OPAH ont décidé de relancer pour une seule année (2022) un PIG, permettant ainsi de mettre en place la future OPAH.

A NOTER - 2021

Augmentation exceptionnelle des objectifs :
+ 20 dossiers en précarité énergétique

Lancements marchés :

- Pour le suivi animation du PIG 2022

Segat a été retenu en lieu et place de SOLIHA

- Marché pour Étude pré opérationnelle en vue de l'OPAH

Segat a aussi été retenu

CHIFFRES CLÉS

92 Dossiers déposés en 2021 (Objectifs atteints)
1 711 483€ De travaux réalisés
1 103 719€ De subventions totales attribuées
44 821€ Dont subventions CCPR ET CCPSA
3 Comités de pilotage

2021

25 Dossiers maintien à domicile
67 Dossiers travaux amélioration énergétique
0 Dossiers Propriétaires Bailleurs



5) Permanence info énergie

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) tient des permanences tout au long de l'année à l'espace-info-énergie de la CCPR au pôle de Verteillac, Les professionnels du CAUE accompagnent gratuitement sur les économies d'énergie et sur la rénovation des logements. Au début de l'année 2021 les rendez-vous ont principalement été par téléphone puis les permanences physiques ont repris.

11 permanences sur 12 mois dont 5 par téléphone (COVID)

33 rendez-vous

46% des personnes viennent du secteur Verteillacois ; **18%** du Tocanais ; **36%** du Ribéracois

6) Les audits énergétiques

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique Habitat, la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois se soucie également des questions de développement durable au travers des actions de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

CHIFFRES CLÉS

2021

- 7** Communes
- 9** Audits énergétiques

Objectif du PCAET

Axe 3 : "Périgord Ribéracois, une collectivité responsable"

Objectif 6 : « Amélioration de la gestion de l'énergie »

Action 11 : « Rendre Exemplaire la gestion énergétique (bâti et éclairage) dans le cadre de l'accompagnement de la rénovation énergétique des bâtiments publics (communaux et intercommunaux)

Compétence transversale

Objectif du PLH

Axe 3 : Améliorer le parc de logements existants

Action 7 : Réhabiliter, remettre à niveau le parc existant (privé et communal)

Afin d'appuyer son action dans ses politiques publiques, la CCPR a conventionné avec le SDE (Syndicat Départemental d'Énergies), par le biais d'une convention Paquet Énergie. Elle permet notamment aux collectivités de réaliser des diagnostics permettant de mesurer tant qualitativement que financièrement les travaux d'amélioration de l'habitat, avec une accentuation sur la rénovation énergétique. La réalisation de ces audits est financée pour moitié par le SDE, puis une répartition égale s'effectue entre la commune et la CCPR.

En 2021, les communes de Bouteilles Saint Sébastien, Tocane-Saint-Âpre, Montagrier, Segonzac, Saint-Martial-Viveyrols, Saint-Just, et Saint-Sulpice-de-Roumagnac ont réalisé un audit sur leurs logements communaux.

7) Aire d'accueil des Gens du Voyage - Suivi du programme accompagnement technique de l'habitat adapté

Participation à un comité technique SDAGV.
Réflexion sur la mise en place de 2 Terrains Familiaux Locatifs sur le territoire

CHIFFRES CLÉS

2021

- 40 180.31€** Dépenses de l'AAGV
- 24 582 .71 €** Recettes de l'AAGV



SERVICE TECHNIQUE

06

- 51** Le service Voirie
- 55** Le service Patrimoine
- 59** Le Service Public d'Assainissement Non Collectif



6-1 LE SERVICE VOIRIE

Marylin ZAMORA



Service Voirie

Service patrimoine

SPANC

Secrétariat

1) Généralités

Répartition des agents

- 1 Responsable du service patrimoine et voirie (adjoint à la directrice)
- 1 Responsable du service Voirie
- 1 Référent en PATA
- 1 Référent en fauchage / élagage
- 10 agents voirie



JEAN-DIDIER ANDRIEUX

1er Vice président, chargé de la Coopération intercommunale-Voirie intercommunale

A NOTER

EN 2021 - Acquisition de matériel

- 1 tracteur et son épareuse
- 1 pelle sur pneus d'occasion

BUDGET VOIRIE 2021
1 454 847€

Diagnostic des voies revêtues

L'ATD 24 a été sollicité pour la réalisation d'un diagnostic de nos 1 155km de voies revêtues sur l'ensemble de notre territoire.

La restitution du diagnostic réalisé par l'ATD sur nos voies a été réalisée fin 2021.

Une réflexion va être menée sur les orientations futures et les investissements à programmer.

Programme de diagnostic de nos ponts

Dans le cadre du Programme National Ponts, le service centralise le recensement des ouvrages d'art.

Des visites ont été planifiées au cours des mois de novembre et de décembre.

Seuls les ouvrages d'arts soutenant la chaussée situés sur la voirie communale (ponts, murs de soutènement de plus de 2 mètres de hauteur et buses de plus de 2 mètres d'ouverture) sont concernés.



2) Prestations du services en détail

Le service voirie a réalisé en régie pour le compte des communes qui l'ont demandé les prestations suivantes

2.1- Campagne du PATA : le Point A Temps Automatique. (3 à 4 agents)



- 1 répandeuse automatique
- 1 conducteur et 1 agent aux manettes
- 1 compacteur
- 1 balayeur

Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations. Le programme annuel est élaboré en partenariat avec les élus communaux.

Après une 2ème année de fonctionnement du nouveau PATA le service confirme que ce nouvel équipement permet :

- un gain de temps à raison d'1 heure en moyenne par jour (plus de rechargement en journée).
- une économie des matériaux employés : des dosages en émulsion beaucoup plus précis et une diminution des rejets de gravillons (presque plus de balayage en général).

L'équipe a augmenté les surfaces traitées sur nos voies pour une même quantité.

Plus de recours à l'entreprise.

Augmentation du tonnage en émulsion d'année en année avec la réorganisation constante du service. (des essais sont réalisés chaque année pour une amélioration des pratiques)

CHIFFRES CLES

600.2 Tonnes d'émulsion

1 387.2 Tonnes de calcaire
en préparation

Dont 524.3 Tonnes d'émulsion prises en charge par la CCPR

et 75.9 Tonnes prises en charge par 15 communes

2.2- Campagne de travaux au tractopelle

2 agents ont réalisé **28** interventions jusqu'à la vente du tractopelle. A partir de novembre un agent a pris le relais avec la pelle sur pneus.



2.3- Campagne de fauchage

21

communes ont bénéficié de 2 passages en 2021

Le fauchage est une prestation réalisée à la demande des conseils municipaux

Il est effectué sous trois formes:

Fauchage 1ère passe dite « de sécurité » (banquette, carrefour)

- Fauchage 2ème passe (banquette / talus)

- Fauchage mixte (banquette commune / talus CCPR)

Cette prestation se déroule:

- Pour les voies revêtues du mois de mai au mois d'octobre
- Pour les chemins blancs de début octobre à mi février



2.4 - Campagne de curage des fossés

38 communes ont bénéficié de cette prestation

Le curage des fossés est une prestation réalisée à la demande des conseils municipaux.

Les intempéries, chutes de feuilles ou simplement la pousse des végétaux provoquent et accentuent l'encombrement des fossés. A l'aide d'un tracteur équipé d'une cureuse, un agent redonne au fossé sa fonction d'écoulement des eaux de pluie. Un deuxième agent se charge de vérifier, et aux besoins de nettoyer les bords de route en suivant.

Cette prestation se déroule:

- **De novembre à fin mars**



2.5 - Campagne de saignées

34 communes ont bénéficié de cette prestation

Les saignées sont réalisées à la demande des conseils municipaux.

Cette technique permet de favoriser l'évacuation des eaux de pluie de la chaussée vers les fossés

Cette prestation se déroule:

- **De novembre à fin mars**



2.6 - Campagne d'élagage

36 communes ont bénéficié de cette prestation



La campagne d'élagage est une prestation réalisée avec un lamier pouvant atteindre 6 mètres. *(Les branches sont stockées dans un lieu approprié ou broyées au fur et à mesure de l'avancée de l'élagueuse. (Les communes disposent ainsi de broyat)*

Les arbres fruitiers ne sont pas élagués, sauf accord écrit du propriétaire au préalable.

Cette prestation se déroule:

- **De novembre à mi février en partenariat avec le SRB Dronne**

3) Synthèses des prestations retenues par les communes :

Sur les voies revêtues

Prestations	2021			
	Prévision		Réalisé	
	Nombre de communes	Linéaire en Km	Nombre de communes	Linéaire en Km
Curage de Fossés	38	1 088	37	752
Saignées	34	1 026	35	897
Fauchage 1er passage	22	601	21*	1 169
Mixte	7	280	8	297
Total	29	881	29	1 466
Fauchage 2ème passage	21	584	20	909
Mixte	15	482	15	482
Total	36	1 066	35	1 391
Elagage	34 jours		35 jours pour 36 communes	

Sur les chemins blancs

Prestations	Réalisé 2021	
	Nombre de communes	Tonnage ou Linéaire en Km
Calcaire en tonne	29	372
Fauchage en Km	26	250

4) Les remboursements pour chaque prestation en au km pour les 2 côtés

Voies revêtues

50 € / km	Curage de fossé
50 € / km	Saignées
68 € / km	Fauchage 1ère passe
96 € / km	Fauchage 2ème passe
40 € / km	Fauchage mixte talus CCPR)

Chemins blancs

94 € / km	Fauchage
32€ / tonne	Calcaire

5-Les remboursements aux communes

Au titre des voies revêtues:

Commune	Kilométrage	Montant (€)
Pôle Ribéracois		
ALLEMANS	42,74	7009,36
BOURG DU BOST	10,66	2248,24
PETIT BERSAC	20,18	3538,00
PONTEYRAUD - LA JEMAYE	17,44	2860,16
RIBERAC	75	9580,00
ST ANDRE DE DOUBLE	37	6068,00
ST MARTIN DE RIBERAC	33,19	5443,16
ST MEARD DE DRONNE	33,2	5444,80
ST VINCENT DE CONNEZAC	23,91	4721,24
SIORAC DE RIBERAC	30,9	5021,25
VANXAINS	63	10 332,00
Sous TOTAL	387,22	62 266,21€

Commune	Kilométrage	Montant
Pôle Verzeillacois		
BOUTEILLES ST SEBASTIEN	23	3634,00
CHAMPAGNE - FONTAINE	64,4	5152,00
CHERVAL	29,32	3166,56
COUTURES	24,31	1944,80
GÔUTS ROSSIGNOL	49,19	3935,20
LA CHAPELLE GRESIGNAC	17	680,00
LA CHAPELLE MONTABOURLET	6,53	522,40
LA TOUR BLANCHE - CERCLES	36,28	3918,24
LUSIGNAC	21	3210,00
ST MARTIAL VIVEYROL	31,19	4928,02
ST PAUL LIZONNE	21	1944,00
VENDOIRE	22,89	2472,12
VERZEILLAC	29,89	2391,20
Sous TOTAL	376	37 898,54 €
TOTAL	763,22	100 164,75€

Au titre des Chemins Blancs:

Commune	Montant en €
ALLEMANS	1183,20
BERTRIC-BUREE	2610,00
BOURG DU BOST	1259,80
COMBERANCHE EPELUCHE	658,00
LA JEMAYE - PONTEYRAUD	893,00
PETIT BERSAC	2326,60
RIBERAC	3290,00
ST ANDRE DE DOUBLE	2742,90
ST MARTIN DE RIBERAC	1218,00
ST MEARD DE DRONNE	654,20
ST VINCENT DE CONNEZAC	261,00
SIORAC DE RIBERAC	1549,10
VANXAINS	2 436,00
CREYSSAC	658,00
GRAND BRASSAC	1919,50
MONTAGRIER	3132,00
DOUCHAPT	0,00
ST PAUL LIZONNE	524,80
Total	27 316 €

6) Travaux en régie et par des entreprises

A Coutures et St Martin de Ribérac : les matériaux ont été pris en charge par les communes et les travaux ont été réalisés en partenariat régie/entreprise (*en régie : préparation en calcaire et goudronnage et par une entreprise le nivelage*) sur des voies intercommunales.

A Siorac de Ribérac : les travaux et matériaux ont été pris en charge par la CCPR : réhabilitation d'une voie communautaire

6-2 LE SERVICE PATRIMOINE

1) Généralités



PHILIPPE
DUBOURG

8ème Vice président, chargé du patrimoine, des bâtiments et du SPANC

Répartition des agents

- 1 responsable du service Patrimoine (adjoint à la directrice)
- 1 Référent pour les interventions immédiates
- 4 agents du bâtiment
1 référent pour les interventions programmées
- 4.5 agents en espaces verts

2)

NOTRE PATRIMOINE À ENTREtenir

14 accueils Périscolaire, **4** centres de loisirs, **1** espace pour le Conservatoire à Rayonnement Départementale - Antenne du Ribéracois, **1** centre de formation aux métiers de la restauration, **1** pôle enfance, **1** Relais Assistantes Maternelles

2 piscines,
1 halte nautique

1 office du tourisme et **6** sites touristiques

Bâtiments pour les services de la CCPR

6 logements locatifs (Comberanche Epeluque, Verteillac, Saint Sulpice de Roumagnac)

3 dépôts (Tocane, Villetoureix et Verteillac)

1 aire d'accueil des gens du voyage à Ribérac

Anciens locaux de restaurant

1 gendarmerie avec **6** logements pour les gendarmes à Tocane

Zones d'activités et divers terrains nus

2 Résidences Autonomie

Divers (Muret de soutènement, bordures...)

3) Zoom sur les missions du service

a) L'entretien général de nos bâtiments

Il s'agit d'un entretien courant (réparations et dépannages)

Petite manutention en régie

- Petites réparations,
- Peinture d'entretien,
- Plomberie et électricité,
- Maçonnerie



b) Des travaux d'aménagement

Les travaux plus importants sont réalisés en régie ou délégués aux artisans :

- Peinture, réfection de sol, installation d'un chauffe-eau
- Remise aux normes de réseau informatique (écoles)
- Remise aux normes électriques, accessibilité handicapé
- Rénovation de site : second œuvre et finition
- Rénovation ou pose de jeux des écoles, pochoirs au sol..

c) Divers

Services aux 23 écoles

Livraisons
Montage de mobilier
Missions liées à notre compétence scolaire

Manifestations :

- Montage de chapiteaux, barnums
- Préparation aux différentes manifestations organisées par la CCPR

4) Bilan des interventions

a) Quantitativement

Domaine d'intervention	Temps consacré
Bâtiments CCPR : dépôts, logements	12 mois et 17 jours
Bâtiment écoles, APS, centre de loisirs	5 mois
Sites touristiques	3 mois et 12 jours
Livraison pour les écoles (fournitures et mobilier)	4 jours
Livraison pour carburant (service voirie : tracteurs)	3 mois
RPA Ribérac et Tocane	4 jours et 1 heure
Piscines intercommunales	7 mois et 2 jours
Voierie (murette de soutènement, bordures...)	8 jours
Manifestations CCPR *	2 mois et 11 jours
Formation des Agents	
Espace verts	11 mois et 16 jours
Divers (achat, livraison des écoles, entretien de véhicules, livraison du carburant, devis, réunions...)	1 mois et 13 jours

5) Les principales actions réalisées par le service en 2021

a) Accessibilité PMR de nos bâtiments

Tous les travaux liés à l'accessibilité PMR de nos bâtiments sont quasiment terminés.

Poursuite de l'aménagement des pôles du Service Technique

Pôle de Tocane : poursuite de la réhabilitation du site (*Mise en place d'un coin cuisine et d'un bureau isolation, changement des menuiserie, chape et sol... changement du chauffe-eau, désamiantage des murs*)
Mise aux normes des cuves à carburant de nos 3 sites



b) Aménagement des pôles du service technique



Le Pôle technique à Tocane

- Poursuite de la réhabilitation du site
- Travaux de vidéo surveillance terminés en attente autorisation Préfecture
- Mise aux normes de nos cuves à carburant

Le Pôle de Villeteureix

- Travaux de vidéo surveillance terminés en attente autorisation Préfecture
- Commande d'un local de stockage et d'un rangement pour panneaux
- Mise aux normes de nos cuves à carburant

c) Entretien des piscines intercommunales

Ribérac

- Poursuite des travaux de changement des traitements
- Etude complémentaire sur les bassins (fuites d'eau dû à la non étanchéité des goulottes) : étude faite, la situation nécessite une intervention urgente de la rénovation des bassins (fuite des goulottes, liners à remplacer...).
- Changement du robot

Verteillac

- Étude de diagnostic des canalisations sous le bassin (fuites d'eau) rien à signaler
- Remplacement d'une pompe et de son filtre
- Lancement du marché pour le renouvellement de la filtration



6) L'entretien des espaces verts

Le service effectue également l'entretien des espaces verts de nos bâtiments et de nos sites:

Maison de la Dronne

Guinguette Comberanche Epeluche,

Site de Beauclair

Tourbières de Venduire

Zones d'activité économique et lotissements de la CCPR

Sites administratifs....



c) Actions ponctuelles



Village de gîtes de Beauclair



➤ Réhabilitation d'un logement "test"

➤ Changement de vitres

➤ Changement de chauffe-eau.

Tourbières de Venduire



➤ Poursuite des réparations du site avec le changement et la réparation des passerelles

Jeux des écoles



- Poursuite de la remise aux normes des jeux des écoles et du programme des pochoirs
- Révision des jeux déjà installés

Nouveaux locaux du RAM : Ancienne salle de sport sous la piscine



➤ Travaux de réaménagement de la salle achevés

**Gendarmerie Tocane
St Apre**

Remplacement de 4 volets roulants.

**Logement St Sulpice
de Roumagnac**

- Réalisation d'une cloison dans l'espace bureau avec une porte.

6-Dépenses sur nos Bâtiments

47 392€ HT en régie

77 235 € TTC par des entreprises.

Réparties selon 3 domaines :

-L'entretien : 20 382€ HT régie
42 884€ HT entreprises.

-Les chantiers « importants » :
20 522€ HT régie
34 350€ HT entreprises.

-Mise aux normes de l'accessibilité PMR :
6 487€ HT en régie uniquement

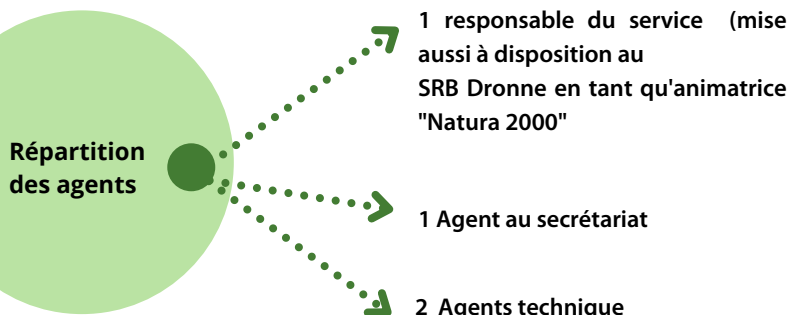
6-3 LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



PHILIPPE
DUBOURG

8ème Vice président, chargé du patrimoine, des bâtiments et du SPANC

1) Généralités



2) Les missions obligatoires

a) Le contrôle de bon fonctionnement des installations

Ce contrôle s'apparente à un diagnostic de l'état initial de l'installation visitée et il porte sur:

- La vérification du bon fonctionnement, du bon état des ouvrages et du rejet éventuel dans le milieu.
- L'exploitation de l'installation.

(La fréquence des contrôles ne doit pas excéder 10 ans et nous procédons actuellement à un passage tous les 8 ans).

b) Le contrôle spécifique en cas de vente immobilière

Il s'apparente à un diagnostic de bon fonctionnement

c) Le contrôle de conception - réalisation

- Analyser les dossiers de demande d'assainissement individuel
- S'assurer de la bonne exécution des ouvrages

Chaque dossier est étudié sur le terrain en présence du propriétaire, de l'artisan et du personnel du SPANC. Le suivi de chantier comporte 2 à 5 visites selon l'avancement du chantier. Suite à ce contrôle, le propriétaire se voit délivrer ou non un certificat de conformité ainsi qu'un dossier photos pris lors du suivi de son chantier.



3) Bilan du service

a) Bilan technique

372

CHIFFRES CLÉS
Contrôles

274

Contrôles pour vente

177

Instructions demandes d'installations

104

Installations réalisées

b) Tarifs des prestations du service

EN CHIFFRES	
140€	Contrôle conception/ réalisation
26€	Contrôle bon fonctionnement
120€	Contrôle vente immobilière
170€	Contrôle vente immobilière (même propriétaire avec plusieurs installations sur le même site)

4) Les missions complémentaires

a) Participation aux comités de pilotage du Département

Plusieurs actions en cours:

- Suivi de la « Charte des bureaux d'études » : Il s'agit d'une liste d'entreprises réalisant des études de sol/conception de filières, en s'engageant à respecter un cahier des charges basé sur les réglementations et prescriptions techniques en vigueur. Elle a été réactualisée en octobre 2021.
- Création de la « Charte des terrassiers » (2019) : les artisans/terrassiers s'engagent à respecter un cahier des charges (réglementations, DTU, procédure administrative...) et participent à une journée d'information annuelle.

Ces 2 Chartes sont consultables également sur le site de la CCPR.

- Le service a envoyé plus de **110 courriers** d'information aux personnes potentiellement éligible à l'aide de remise aux normes de l'assainissement non collectif octroyée par le CD24



b) Numérisation des dossiers

- Le service poursuit la saisie et la numérisation des dossiers de conception de 2001 à aujourd'hui.
- Poursuite de la rédaction des bilans détaillés des prestations effectuées pour chaque commune
- Réalisation d'un guide d'entretien

BUDGET SPANC :

255 000€



SERVICE A LA POPULATION

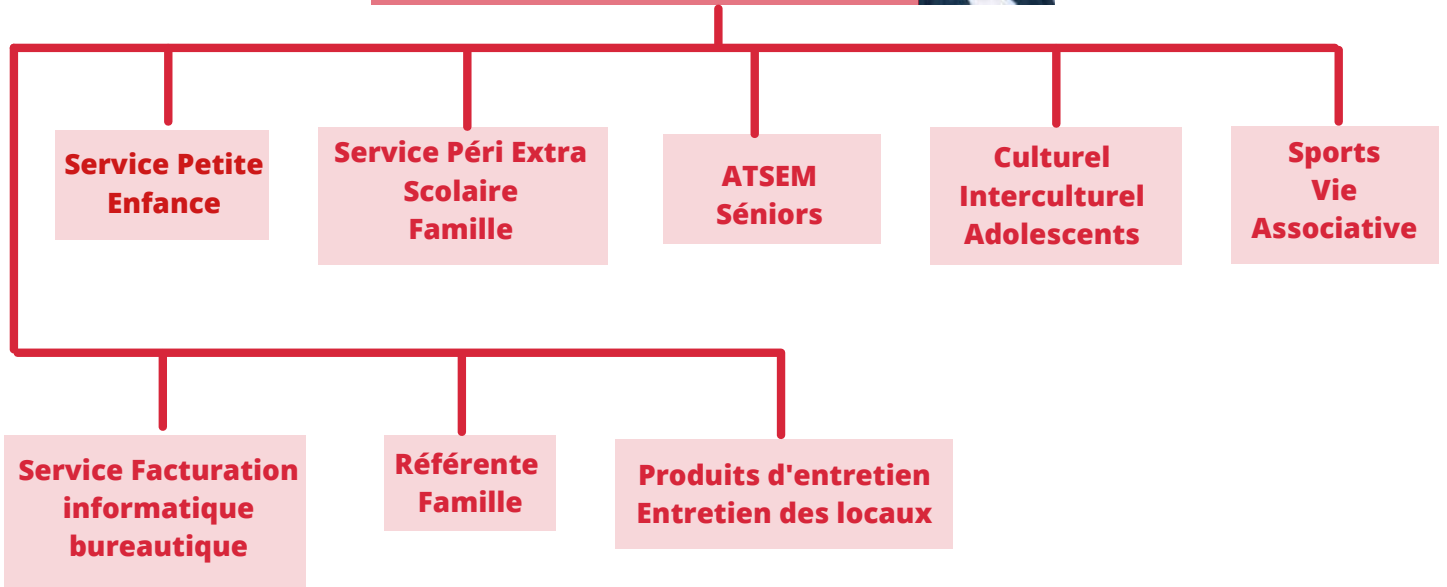
07

- 62** Le service des Écoles
- 64** Les services Péri et Extrascolaire
- 68** Le service Petite Enfance
- 70** Le service Culturel
- 72** Le service des Ados
- 73** Le service Interculturel
- 74** Le service des Séniors
- 75** Le service des Sports



7-1 LE SERVICE DES ÉCOLES

Fabienne CABIROL - CALVEL



LE SERVICE DES ÉCOLES

1) Généralités

La CCPR a la compétence service des écoles, à ce titre elle finance le fonctionnement des écoles primaires et maternelles du territoire : personnel (ATSEM et personnel d'entretien), matériel pédagogique, matériel informatique, entretien des locaux et petits travaux. Comme à chaque rentrée une délégation de la CCPR a fait le tour des 23 écoles de notre territoire pour échanger avec les enfants, les enseignants et les élus des communes concernées. C'est l'occasion de faire le point sur les conditions d'accueils des élèves et des moyens pédagogiques mis à disposition des enseignants.

Le service

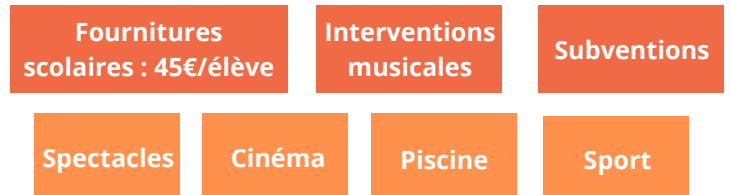
- Participe aux conseils d'école
- Participe financièrement à la scolarité des enfants du territoire scolarisés hors CCPR
- Assure un service minimum (Grève...)
- Participe financièrement à l'école Notre Dame
- Charte relative aux dérogations scolaires



MONIQUE BOINEAU SERRANO

2^{ème} Vice présidente, chargée de l'enfance, scolaire, péri et extra scolaire

Fonctionnement



Investissement



2) Subventions versées aux écoles

Une subvention est versée, suivant la demande des enseignants, à l'amicale laïque, si celle-ci est partenaire de l'école ou à la coopérative scolaire. Dans tous les cas la somme de la subvention doit exclusivement être utilisée pour l'école.

Le calcul pour les subventions école se fait de la façon suivante :

Pour les écoles hors Ribérac : 625€ par classe et 21€ par élève

Pour les écoles de Ribérac (plus proche des spectacles, du cinéma et de la piscine) : 500€ pour les Beauvières / 1250€ pour Ferry et 21€ par élève

En 2021 au total 52 948€ versés aux Ecoles

CHIFFRES CLÉS

23 Écoles

10 RPI

57 Classes

1 174 Élèves

3) Les effectifs en 2021/2022

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Clis	Total 2021-2022
Les Beauvières			24	25	24						73
Ferry					23	34	35	24	45		161
Bertric Burée	2	8	11	15	9						45
Allemans						11	14	11	15		51
Celles					12	10	13	8	8		51
Grand Brassac		5	9	8							22
La Tour Blanche	1	2	5	1	1	3	11	6	5		35
Cherval (champagne)	2	13	10								25
Verteilac (St Martial)				9	10	8	11	16	13		67
Douchapt										24	24
St Pardoux				9	16	13					38
St Sulpice							18	6			24
Segonzac								6	17		23
Lisle Maternelle		15	11	12	9						47
Lisle Élémentaire						10	7	6	10		33
Vanxains		10	10	11	12						43
St Martin						13	10	13	13		49
Villetoueix										82	82
Tocane Maternelle	2	19	15	25							61
Tocane Élémentaire					18	25	21				64
Montagrier								23	23		46
St Vincent de Connezac		14	13	14	12	19					72
Paussac				16	17	5					38
TOTAL	7	86	108	145	163	151	140	119	149	106	1174
Total sans Paussac et St Vincent	7	72	95	115	134	127	140	119	149	106	
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022					
Notre Dame	36 mater	33 mater	40 mater	30 mater	19 mater						
	68 élem	64 élem	79 élem	59 élem	67 élem						
TOTAL	104	97	119	89	86	95					



BUDGET

1 063 851€ Dépenses de Fonctionnement

906€ Par élève

7-2 LE SERVICE PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

B - LE SERVICE PÉRI ET EXTRA SCOLAIRE

1) Généralités

Répartition des agents

- 1 responsable du service
- 2 Responsables de secteur
- 15 Animateurs responsables d'ALSH
- 18 Animateurs
- 5 Agents d'entretien

CHIFFRES CLÉS

Accueils Périscolaires

15

5

Accueils extrascolaires (Dont l'accueil de St Pardoux qui en été n'est ouvert que le mois de juillet)

Rappel

Depuis 2019 nous avons mis en place 2 responsables de secteur:

- 1 responsable du secteur Ribérac, St Martin de Ribérac, Vanxains, St Vincent de Connezac, Bertric-Burée, Allemans, Villetoureix
- 1 responsable pour le secteur Tocane St Apre, Verteillac, Cercles, Grand Brassac, Lisle, St Pardoux

Leurs missions

- Organisations des réunions hebdomadaires (encadrement et suivi)
- Suivi des projets
- Suivi des ALSH et APS de leurs secteurs
- Préparation des vacances avec les coordonnatrices
- Gestion des remplacements
- Directeur de juillet pour l'été
- Commande et suivi des goûters

Notre objectif est d'aider les enfants et les jeunes à devenir les citoyens de demain en leur proposant des activités d'expression artistique, culturelles et sportives ; en favorisant leur intégration dans la ville ; en les aidant à formuler leurs envies et à réaliser leurs projets...

Répartition des différents établissements



2) Les tarifs Péricolaires

Accueil périscolaire de tout le secteur de la CCPR				
Quotient familial (en euros)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée
1401 et +	26.50€	46.50€	59.00€	4.50€
901 à 1400	25.00€	44.00€	56.00€	4.00€
623 à 900	22.50€	39.50€	51.00€	3.50€
0 à 622	20.00€	35.00€	45.00€	3.00€
RSA socle	7.00€	12.00€	16.50€	1.00€

3) Les tarifs Extrascolaires

Vacances et mercredis 7h00 - 19 h00 (repas de 12h à 13h 30/ 14h 00)			
Quotient familial (en euros)	Journée sans repas	Demi-journée sans repas	Repas
1401 et +	6.50€	4.00€	2.80€
901 à 1400	5.50€	3.50€	2.80€
623 à 900	4.50€	3.00€	2.50€
401-622	3.00€	2.00€	2.00€
0 à 400	2.00€	1.50€	2.00€
RSA socle	1.00€	0.50€	1 €
REPAS enfant allergique	(sur présentation d'un certificat médical)		1€

4) Les budgets 2021

CHIFFRES CLÉS

BUDGET - Dépenses de fonctionnement

1 332 815€ APS, ALSH, Ados

RECETTES APS et ALSH

336 164€ CAF

208 000€ PARTICIPATION DES FAMILLES

5) Rappel

Les ALSH sont déclarés auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) Ils existent deux types d'ALSH:

- L'ALSH périscolaire qui accueille les enfants le matin avant l'école et le soir après l'école et les mercredis
- L'ALSH extrascolaire qui accueille les enfants en dehors des jours scolaires pendant les vacances.

6) Les accueils de loisirs périscolaires

Ouverts tous les jours scolaires de 7h30 à 18h30 avec la possibilité pour les parents de demander l'ouverture à 7h00 et la fermeture à 19h00

Les activités ont pu reprendre en 2021 toujours en petits groupes.



Handisport



Atelier graff



a- Activités, projets

Projets jardin

Ateliers récupération: Upcycling

Activités créatives, culinaires, sportives

7) Les accueils de loisirs extrascolaires (ALSH) pour les mercredis et les vacances

Les Accueils

- Ribérac - "Le Chat Perché"
- Beauvlères (uniquement en été)
- Tocane - "Los Goiassons"
- Verteillac " Les Piafs"
- St Pardoux de Dronne " Les Ptits Loups" le mercredi et uniquement en juillet

Des horaires Uniformisés

pour les ALSH : De 7h30 à 18h30
En cas de besoin et sur demande les accueils peuvent ouvrir à 7h00 et Jusqu'à 19h00
Pour les vacances : 7h00 19h00

A NOTER EN 2021

5 Accueils de loisirs , Un fonctionnement identique à l'année 2020 qui permet de privilégier l'accueil des enfants en petits groupes.



b- Zoom sur les activités, animations

Quelques animations et activités ont pu être réalisées malgré la crise sanitaire. Tous les projets importants ont dû néanmoins être reportés.



Activités à la Résidence autonomie
Activités sportives
Visite de la Caserne des Pompiers
Projet handisport
Atelier graff
Réalisation d'un court métrage
Sorties vélo
Initiation skate
Divers ateliers artistiques autour de la peinture
Ateliers musicaux
Ateliers poterie....



Zoom sur certaines activités pendant les vacances d'été

Cette année, les animateurs ont privilégié la découverte du territoire en allant à la rencontre de producteurs locaux (sorties à la ferme) pour réaliser leurs goûters (gâteaux, salade de fruits, glaces) ou encore en visitant notre patrimoine (château de Bourdeilles, musée Vésuna Périgueux...)

Ils ont aussi testé les parcours Terra aventura de notre territoire pour permettre aux enfants de découvrir nos communes de façon ludique.

Par ailleurs les enfants ont pu s'initier à la culture italienne, grâce à THEVAN (volontaire européen) autour d'atelier cuisine et musique.

Les temps piscines ont pu avoir lieu malgré la météo capricieuse.



La traditionnelle journée intercentres à Paussac Saint-Vivien des vacances de la Toussaint a dû être modifiée à cause du mauvais temps. Les enfants ont malgré tout participé à diverses activités: tir à l'arc, escalade, gymnastique...

7-3 LE SERVICE PETITE ENFANCE

A - LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

1) Généralités

1 responsable de service Éducatrice Jeunes Enfants

En 2021 le RAM devient le **RPE** (Relais Petite Enfance) :

- Les RPE deviennent un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels
- Ils accompagnent les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil
- Ils offrent aux professionnels de l'accueil individuel un cadre pour échanger et améliorer leurs pratiques professionnelles.

Des missions renforcées facultatives :

- Le guichet unique pour améliorer l'accompagnement des familles et mobiliser un travail en réseau entre les différents acteurs locaux du secteur.
- L'analyse de la pratique pour contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles des assistants maternels.
- La promotion renforcée de l'accueil individuel pour promouvoir, à travers une stratégie d'actions, l'offre d'accueil et le métier d'assistant maternel.

CHIFFRES CLÉS

Visite Ecole de Tocane	1
Balades	14
Séances Babygym	7
Reprise des ateliers en octobre 2021	

CHIFFRES CLÉS

Assistantes Maternelles actives	68
Places d'accueil	237
MAM	4
PLACES d'accueil	48
Micro crèche	2
Dont places	10

- 151** Familles ont bénéficié d'un entretien individuel
- 291** Familles ont contacté le RPE
- 229** Assistantes Maternelles (AM) ont contacté le RPE
- 25** AM ont bénéficié de formation
- 53** AM ont été renseignées individuellement
- 30** AM ont participé aux ateliers
- 123** avec enfants

Le RPE propose :

Des permanences

- 3 permanences** par semaine à Ribérac,
- 2 par mois** en mairie de Verteillac
- 2** au Pôle enfance de Tocane.

Des ateliers ont lieu le matin

- à Ribérac, les lundis et jeudis
- à Tocane, les trois 1ers mardis de chaque mois (au Pôle enfance)
- à Verteillac, les deux 1ers vendredis et le dernier mardi de chaque mois.



A NOTER

En 2021, le RAM devient le RPE (*Relais Petite Enfance*) et voici son nouveau logo !



A NOTER EN 2021

2) Point financier du service

Coût du service	65 032.60€
Participation CCPR	26 614.63€
Participation CAF	26 509.50€
Aide CEJ CAF	1 508.97€
Aide complémentaire	3 000€
Participation CD 24	8 637€

Une augmentation exceptionnelle liée à l'aménagement des nouveaux locaux et l'achat de matériels d'animation notamment.



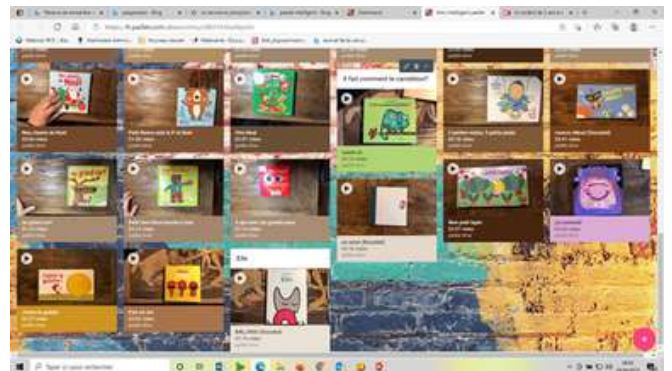
Inauguration des nouveaux locaux équipés d'une salle d'activités, d'une salle de motricité animée par une éducatrice sportive, le tout installé dans un écrin de verdure situé sous la piscine de Ribérac



3) Dernières actions

- En 2021, les ateliers sont restés suspendus jusqu'en octobre, malgré ce contexte le service à tout mis œuvre pour maintenir un lien avec les Assistantes maternelles, les enfants, les parents et a organisé autant que possible des balades en extérieur notamment.
- Le service poursuit la dématérialisation des échanges par WhatsApp et mail
- Un dépliant "Les Chemins des Nounous" est en cours d'élaboration (l'idée étant de recueillir sur un livret tous les chemins carrossables pour des balades avec des poussettes, jeunes enfants, personnes à mobilité réduite...)
- Mise en place de trajets en minibus pour toutes les animations destinées aux ateliers de Tocane se déroulant à l'extérieur.

- Alimentation du padlet = 45 lectures virtuelles disponibles



- Veille juridique :

Transfert aux assistantes maternelles, aux partenaires et à la hiérarchie de tous les textes du gouvernement (guides ministériels ...) ainsi que les textes du Conseil Départemental pour diffusion au plus grand nombre

Transfert des textes envoyés par le Conseil Départemental expressément à destination des assistantes maternelles

Transfert des coordonnées de sites d'informations tels que « avocat.fr » ouvert à tous et gratuit.

Envoi d'informations adressées par PAJEMPLOI

Informations postées sur le FACEBOOK du RPE à destination des parents-employeurs

Beaucoup de textes à lire (décrets, textes de PAJEMPLOI, de la FEPEM, des syndicats, du gouvernement...)

7-4 LE SERVICE CULTUREL

A- Actions culturelles

Le service organise différentes sorties culturelles, pour faciliter l'accès à la culture. Elle prend en charge le transport au départ de Verteillac, Ribérac et Tocane. 2021 a été ici aussi une année avec peu de sorties culturelles. Une programmation avait été réalisée mais la plupart des sorties ont été annulées.

→ 2 sorties néanmoins fin 2021 en famille : en octobre 15 participants et en décembre 50 participants.

Le service participe également à l'accès à la culture dans les Ecoles :

→ Le Projet "Lez Arts à l'École" concernant tous les cycles de 1 à 3 des écoles du territoire a débuté en 2021

Ce projet a débuté par le cycle 1 avec l'accueil de la compagnie « Pierre et Fils » qui intervenue durant toute une semaine dans différentes écoles afin de sensibiliser les enfants aux instruments et à la musique . La semaine a été clôturée par des spectacles de fanfare festive avec 9 musiciens : 300 enfants ont pu y assister.

Dans le même projet les maternels ont pu assister au spectacle "Poulette Crevette" de la compagnie Baleine Cargo.

Un spectacle théâtral et musical qui aborde avec humour le thème du respect de la différence et du rythme d'apprentissage.



CATHERINE BEZAC

6^{ème} Vice présidente, chargée de la Jeunesse – Insertion – Culture et actions interculturelles

**Budget 2021 : 299 736 €
dont 207 903 € pour l' école de musique**



Sorties spectacles octobre et décembre 2021

B- La Bibliothèque Intercommunale "Les Coquelicots"

Un agent à 35 h gère la Bibliothèque Intercommunale "Les Coquelicots" à Verteillac

Ouverte au public :

Mardi et jeudi 10h00-12h00 14h00-18h00

Mercredi 14h00-18h00

Malgré plusieurs fermetures successives tout au long de l'année liées à la crise sanitaire, diverses animations et ateliers ont été proposés lorsque les mesures gouvernementales le permettaient :

Animations dans les écoles et les EHPAD

Ateliers Bébé lecteur

Ateliers philo pour les ados à chaque vacances scolaires où l'on aborde différentes thématiques telles que les écrans

Reprise des cafés littéraires en juin



C- Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne - Antenne du Ribéracois

1) *Généralités*

L'Antenne du Ribéracois est rattachée au Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne. Sa vocation est de répondre aux attentes en matière de sensibilisation, d'enseignement musical territorial et de diffusion. Sa mission est de dispenser une formation de qualité aux futurs amateurs et de préparer aux formations professionnelles en s'appuyant sur des enseignants diplômés issus de parcours musicaux innovants faisant appel aux pédagogies actuelles.

Interventions des enseignants dans les écoles publiques pour initier et faire découvrir les pratiques musicales contre une participation financière de la CCPR

Des formations musicales:

Eveil musical (Grande section de maternelle, CP)

Formation musicale (à partir du CE1)

La CCPR participe aux frais de scolarité musical des élèves et assume financièrement les frais de structure de l'antenne.

Dix-neuf professeurs proposent un choix de disciplines variées (violin, violoncelle, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, guitare, guitare électrique, guitare basse, piano, accordéon diatonique, batterie) et de pratiques collectives (ensembles instrumentaux et vocaux) où il fait bon se retrouver pour le plaisir de jouer ensemble. Le Conservatoire c'est aussi de la musique amplifiée pop rock, avec l'atelier AMP2R.

A NOTER EN 2021



Arrivée du
nouveau responsable de
l'Antenne du Grand Ribéracois :
Vincent Noblesse

CHIFFRES CLÉS

171

Élèves inscrits

19

Professeurs

207 903€

Dépenses totales

1 128€

Par élève

2) *Les animations*

La crise sanitaire a freiné les représentations publiques, néanmoins les artistes ont réalisé un concert sans public qui a été filmé et dont la représentation a été restituée



A NOTER EN 2021

Le Conservatoire est intervenu dans plusieurs écoles du territoire pour faire découvrir différents instruments de musique .

7-5 LE SERVICE DES ADOS

1) Généralités

Quatre agents interviennent sur le secteur ados :

1 responsable ados

3 animateurs interviennent soit sur le temps méridien des collèges soit pour accompagner les sorties ou encadrer les camps.

Les objectifs de ce service

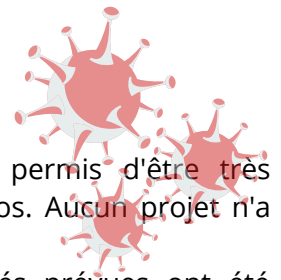
- Favoriser l'autonomie et l'initiative des jeunes
- Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des Jeunes
- Favoriser les liens intergénérationnels
- Sensibiliser à l'ouverture au monde, à l'échange interculturel
- Accompagner les jeunes du territoire dans la construction de leurs projets

Interventions dans les collèges

Le service jeunesse intervient dans les collèges de Tocane et Ribérac, sur la pause méridienne.

Mise à disposition d'un animateur pour chaque collège afin d'animer le foyer mis à disposition des élèves, tous les jours de la semaine.

La responsable du Secteur Ados de la CCPR, est intervenue avec Laura Marquant du CIJ et coordinatrice du dispositif: "Promeneur du Net" sur les 3 classes de 5ème. 2 thématiques ont été abordées: la E.Réputation et le Cyber harcèlement, sans oublier l'utilisation des réseaux sociaux. Les intervenantes en ont aussi profité pour parler aux élèves du dispositif Promeneur du Net, veille numérique hebdomadaire sur Facebook et bientôt sur Instagram. Elle permet d'échanger, de conseiller et de diriger les jeunes et les familles vers des structures appropriées. Les élèves ont été très attentifs à ces thématiques qui sont aujourd'hui au cœur de nombreux problèmes chez les ados.



2021 ne nous a pas permis d'être très présent auprès des Ados. Aucun projet n'a pu être mis en place

De nombreuses activités prévues ont été annulées.

Néanmoins certaines animations ont pu être organisées pendant l'été notamment :

Zoom sur les animations du secteur ados :

Camp Ados

Une vingtaine d'ados a participé au camp avec de multiples activités.



Camp itinérant Ados Été 2021

Un groupe d'ados a sillonné principalement en VTT nos routes de villages en villages. Des journées bien remplies, sportives, ludiques dotées de bonne humeur, d'entraide, de partage, de découvertes.

Raid Ados en partenariat avec le service des Sports

14 Ados ont participé au raid. Des épreuves sportives variées pour le plaisir de tous !



7-6 LE SERVICE INTERCULTUREL

1) Généralités

La volonté de la collectivité est de développer les projets européens et le travail autour de l'échange interculturel, l'ouverture au monde, la tolérance et la mobilité européenne. Notre objectif est de créer un réseau sérieux de partenaires européens afin de développer les échanges de groupes et les échanges de professionnels. Ce réseau commence à se construire avec l'Espagne et la Grèce notamment.

Budget 2021 : 38 575€

a- Ses actions

Conception et encadrement de séjours en Europe en partenariat avec le service ados (Grèce, Espagne..) avec des groupes de jeunes collégiens

Accueil de deux jeunes volontaires européens et pays partenaires chaque année, qui vivent et participent à la vie et l'animation du territoire (interventions lycée, mission locale, animation café linguistique)

Organisation de rassemblements de volontaires ou manifestations autour de la mobilité

Sensibilisation des enfants à l'interculturel et aux langues sur les centres de loisirs, par les volontaires

Formations diverses : Le service a proposé à 13 agents de la collectivité des cours d'anglais hebdomadaires de septembre à décembre 2021.

2) Volontariat Européen

Ce dispositif, financé par ERASMUS +, permet à un ou une jeune entre 17 et 30 ans de faire un volontariat, en Europe et au-delà, dans une structure d'accueil. Le ou la volontaire participe aux tâches de la structure et peut développer son propre projet.

Depuis 2015, la CCPR accueille des volontaires, cette action permet de sensibiliser un grand nombre de jeunes du territoire et d'enfants à d'autres cultures. L'accueil des jeunes se fait sur une année scolaire de septembre à août.

En 2021, nous avons accueilli **4** volontaires européens. Nous avons également participé à l'envoi de **2** jeunes volontaires du territoire en Croatie !



a- Leurs missions principales:

- Co-animer des groupes d'enfants de 3 à 11 ans avec des ateliers interculturels pour partager leur culture et leur langue dans les centres de loisirs et les écoles.
- Participer et animer des ateliers ou témoignages pour représenter la CCPR sur des actions de promotion de l'Europe sur le territoire de la CCPR mais aussi de Périgueux ou Bordeaux.
- Préparer et animer un café linguistique une fois par mois pour la population locale.
- Animer des interventions auprès des jeunes du territoire pour expliquer le CES et parler de mobilité, et de leur expérience
- Intervention auprès des jeunes de la mission locale



En septembre 2021 nous avons accueilli Philipp, Inma et Burak

7-7 LE SERVICE DES SÉNIORS

LE SERVICE ACTIONS FAMILLES

A- Services des séniors

1) Généralités

1 Agent responsable du service

La communauté de communes a mis en place des actions d'animation à destination des séniors accueillis dans les Résidences Autonomie de Ribérac et de Tocane, ainsi qu'aux personnes âgées vivant encore à leur domicile.

Le programme proposé est varié et co-construit avec les participants afin de répondre au mieux à leurs attentes : sorties restaurants, visites de sites sur notre territoire, séances de cinéma, gymnastique,...

Budget 2021: 30 908€

2) Actions pour les séniors en Résidence Autonomie

Les activités ont pu reprendre en juillet 2021 dans les résidences autonomie. Les propositions d'activités ont été moins nombreuses qu'avant la crise sanitaire liées aux contraintes de déplacement et d'accueil dans certains lieux publics.

2 sorties ont pu être réalisées



Pique nique à La Jemaye



Shopping à Périgueux

3) Action pour les séniors du territoire

Le service a mis en place des actions d'animation à destination des « jeunes séniors » du territoire de la communauté de communes.

Un planning trimestriel est élaboré et intégré au livret du service à la population pour diffusion aux habitants.

Pour mettre en place ces actions et répondre aux demandes de territoire, un groupe de pilotage a été constitué de « jeunes séniors » retraités, impliqué dans la vie locale (associations, élus ou habitants) permettant les échanges et facilitant la communication)

Zoom sur quelques animations proposées en 2021

Séniors à nous la forme : Cette animation organisée par le Conseil Départemental, dont nous sommes partenaires, se déroule tous les jeudis sur la Plaine des Sports à Villeteureix. Il s'agit de séances d'activités physiques adaptées

Séniors Faites du sport : En partenariat avec le Conseil Départemental de la Dordogne, et le service des sports de la CCPR les séniors participent à une journée riche en activités encadrées par des animateurs diplômés.

Une belle reprise en 2021 pour cette animation avec environ 80 participants !

Sorties : Spectacle à l'Ange Bleu, visite de la chocolaterie Bovetti



B- SERVICE ACTIONS FAMILLES

1 agent responsable du service

1) Les objectifs

- Permettre aux famille de découvrir d'autres horizons à moindre coûts.

- Créer du lien Parents /Enfants

Les tarifs du transport, des activités de la sortie les locations de matériel et le repas du soir sont négociés par la référente famille.

2) Les actions en 2021

Les sorties programmées très attendues ont dû être reportées à 2022.

7-8 LE SERVICE DES SPORTS

A- GÉNÉRALITÉS

Budget 2021 : 524 419€ dont 287 807 Piscines

Répartition des agents

- 1 responsable du service
- 6 Educateurs
- 1 animateur pour le PDIPR

2) Les actions

Interventions

- Dans les écoles, périscolaires et extrascolaires
- Dans les Résidences autonomie
- Dans les animations sportives des Séniors
- Dans la section foot des collèges de Ribérac
- Pour le raid ados
- Participation aux animations du territoire

A NOTER EN 2021

Ouverture du parcours de VTT Technique au village de Beauclair à Douchapt



Interventions dans les écoles et les centres de loisirs de la CCPR:

Les animateurs sportifs interviennent dans les écoles de cycle 2 et 3 de la CCPR et proposent diverses activités sportives: Baseball, Course d'Orientation, Handball, Tchouk ball, Athlétisme, Badminton, hockey, lutte.



3 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- La piscine intercommunale de Ribérac
- La piscine intercommunale de Verteillac
- Le centre sports nature à Montagrier



Résidence autonomie de Ribérac :

1 séance hebdomadaire. Maintien de l'autonomie, lutte contre l'isolement, aide au maintien à domicile repérage des fragilités. Créer du lien social. Améliorer le cadre de vie.

Séniors à nous la forme

1 séance hebdomadaire le jeudi à la salle des fêtes de Villeteureix. Maintien de l'autonomie, lutte contre l'isolement, aide au maintien à domicile repérage des fragilités. Créer du lien social. Améliorer le cadre de vie.



Raid Ados

Le raid ados est organisé pendant les vacances de la Toussaint sur 2 jours . des jeunes de 12 à 16 ans participent à ces deux journées et enchainent plusieurs disciplines sportives (VTT, course à pieds, bike and run, canoë, course d'orientation, escalade, tir à l'arc...)





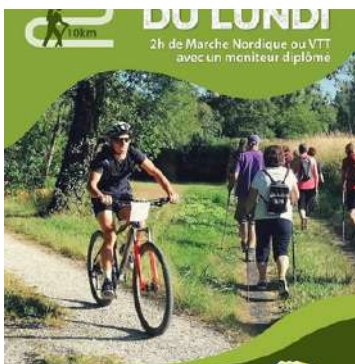
B- Le Centre sports nature intercommunal

Le Centre Sports Nature de Montagnier développe son offre de loisirs, principalement autour du vélo et de la randonnée pédestre, pour les débutants comme les pratiquants confirmés.

Il propose néanmoins différentes activités tout au long de l'année et davantage pendant la saison estivale: les balades du lundi en VTT ou marche nordique, des balades en famille, mais aussi des sorties avec les enfants des centres de loisir...



- Hausse des recettes globales de +50%
- Les balades du lundi VTT ou marche nordique ont été très appréciées par les participants, nous avons enregistré une moyenne de 25 personnes en Vtt et de 34 personnes pour la marche nordique par sortie ! 16 sorties au total !



C- Les piscines intercommunales

Le service des sports assure la surveillance des piscines de Verteillac et Ribérac ainsi que des activités aquatiques, notamment des séances d'aquagym, aquabiking, cours de natation aux écoles... Ouvertes du 12 juin au 12 septembre le mauvais temps et l'obligation du passe sanitaire à partir du 21 juillet ont été un frein à la fréquentation de la piscine.

Les activités Aquagym et école de natation ont pu avoir lieu.



CHIFFRES CLÉS

17 912€

Recettes totales

12

personne en moyenne aquagym

7

Enfants en moyenne à l'école de natation

270

Locations d'aquabike

